

## SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE .....	01
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL .....	04
INFOS PRATIQUES .....	06
CE QUI CHANGE EN 2017 .....	07
FAIRE VALOIR VOS DROITS .....	08
REGLEMENTATION .....	09
CONSEIL DE FABRIQUE .....	09
L'ELABORATION DU PLU .....	10
NOUVELLES ACTIVITES .....	11
FLEURISSEMENT .....	12
INFOS VERGER ET JARDIN .....	13
LA VIE A L'ECOLE .....	14
PERISCOLAIRE « LA RUCHETTE » .....	15
SPORTIFS ET MUSICIENS MERITANTS .....	15
HOMMAGE A NOS AINES .....	16
LES GRANDS AGES DE 2017 .....	17
CARNET DE VIE 2016 .....	18
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS .....	19
HISTOIRE ET PATRIMOINE .....	23
LA VIE ASSOCIATIVE .....	28~39
<i>CLUB AZUR 2000</i> .....	28
<i>PFAFF MUSIC BAND</i> .....	30
<i>CLUB DE L'AMITIÉ ST-MARTIN</i> .....	31
<i>LES LUTINS DE PFAFF</i> .....	32
<i>BIBLIOTHEQUE « MILLE FEUILLES »</i> .....	33
<i>ASS. GOUTTES D'EAU</i> .....	34
<i>AMICALE DES MINEURS</i> .....	35
<i>CLUB CANIN</i> .....	35
<i>ASS. CULTURE ET FETES</i> .....	36
<i>UNC</i> .....	36
<i>AMICALE SAPEURS-POMPIERS</i> .....	37
<i>ASP – ASSOCIATION SPORTIVE</i> .....	38
<i>AMICALE DES DONNEURS DE SANG</i> .....	40
<i>CCA-ATHLETISME</i> .....	40
COORDONNEES DES ASSOCIATIONS .....	41
TARIFS SALLE MULTIFONCTION .....	41

## Le mot du maire



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens

L'année 2016 a été marquée par le dessin d'un univers qui inlassablement tente d'êtreindre notre liberté d'aller et de venir.

Par la succession des attentats terroristes, qui installe l'anormalité, la libre circulation que nos démocraties avaient garantie, doit désormais être encadrée et contrôlée.

Lors de chaque manifestation, la ville, le village, devient une citadelle, ou presque, selon l'antique logique avec poterne et pont-levis. En préparant une fête, il faut penser à éviter un camion bélier. Quand on se rend à l'église, impossible de ne pas penser à St Etienne du Rouvray. Ouvrir son sac et son manteau est une anormalité que désormais nous acceptons.

Même si ici, à Pfaffenheim, ces événements nous paraissent bien loin, en tous les cas sans grande influence sur notre vie et nos itinéraires quotidiens, nous ne devons pas oublier toutes ces victimes innocentes auxquelles plus personne ne souhaitera la bonne année, ainsi que celles et ceux blessés et meurtris à jamais.

Conscients de cette réalité toute proche, notre vigilance, nos vigilances ; celle qui préserve les solidarités ; celle qui renforce les liens de fraternité ; celle qui veille au respect de nos valeurs et celle qui reconnaît nos différences, doivent rester nos points cardinaux. C'est ce principe fondateur qui a guidé l'action municipale au cours des 20 dernières années.

Les vœux du nouvel-an peuvent aussi être l'occasion d'une rétrospective pour se rappeler d'où l'on vient pour mieux se projeter dans le futur.

Il y a 20 ans encore :

La salle d'adjudication, en face de la mairie, était en dépit de sa vétusté et de son poêle à bois qui enfumait l'atmosphère, le seul lieu public de réunion, avec le Mille Club, offert à nos associations locales pour leurs activités, réunions et AG. Pourtant, nos associations locales ne manquaient pas d'initiatives, ni d'énergie.

L'ancienne école des filles qui faisait face à l'église, abandonnée depuis 40 ans, faisait triste mine et n'allait pas tarder à menacer ruine. Une véritable verrue, face à l'église.

Les conditions d'exercice, par les sapeurs-pompiers, de leur mission devenaient difficiles et les ateliers communaux s'avéraient d'une surface devenue insuffisante. Quant à la nouvelle Harmonie, à grand renforts de jeunes musiciens, elle ne disposait d'aucun local où effectuer ses répétitions.

La croissance du village était en berne : plus de terrain à bâtir de disponible. C'est dans ces conditions qu'ont été entrepris et réalisés plusieurs projets structurants :

Dès 1996, la construction de la salle multifonction avec, au sous-sol, les locaux dédiés aux jeunes et au foot. Dès 1996, aussi, la création d'une AFUA qui aura permis, par le remembrement de plus de 50 parcelles, la création de 44 terrains à bâtir. Toujours en 1996, ce fut la première année de fonctionnement du périscolaire, à l'époque une structure d'accueil pionnière.

Plus tard, la construction des nouveaux ateliers communaux, d'un nouveau centre de première intervention et de locaux dédiés aux associations musicales sont venus équiper notre commune. Complétés cette année par l'aménagement d'un terrain multisports sur l'un des terrains de tennis.

L'ancienne école des filles a été démolie et la salle d'adjudication a été transformée pour accueillir le cabinet médical.

La restauration de l'église est désormais achevée, avec comme point d'orgue (et sans jeu de mots) la restauration de notre orgue Callinet, un monument artistique, grâce aux co-financements publics et à l'engagement du Conseil de Fabrique. Les cérémonies du 11 novembre furent un succès autant par la qualité de l'office et du concert, que par la participation nombreuse aux deux événements de la journée.

Un grand merci et bravo à toutes celles et à ceux qui ont contribué à cette réussite et je me dois, à cet égard, de réitérer mes remerciements, aux membres du Conseil de Fabrique et aux nombreux autres bénévoles.

Les routes et les chemins de notre vignoble, sont pour l'essentiel, rendus en bon état de praticabilité, en enrobé pour un grand nombre d'entre eux. La route du Schauenberg, le chemin du Steinert, le Mittlerer Membergweg, ont été, au cours des deux dernières années, rénovés.

2016 aura été l'année de mise en place de notre site Internet : [www.pfaffenheim.alsace](http://www.pfaffenheim.alsace). Vous y trouvez les informations relatives à la vie communale : les comptes rendus du conseil municipal, la vie associative, l'annonce des manifestations et événements, l'information économique et touristique. Ce site web, participera indéniablement à l'attrait du village. Car 75 % des vacanciers lisent les avis et cherchent à mieux connaître le lieu de leur hébergement avant de réserver.

Désormais, il nous faut écrire une nouvelle page de la modernisation et de la dynamisation de notre commune.

Notre village historique n'a plus bougé, depuis que l'équipe municipale conduite par notre regretté maire Clément Runner, avait mis en enrobés nos rues dans les années 60.

Il nous faut désormais rendre à notre cité viticole l'attrait et le tropisme qu'elle mérite. Redynamiser le centre bourg, puis repenser l'aménagement de nos rues principales qui convergent vers la mairie et l'église.

Redynamiser, c'est revaloriser le bâtiment de la mairie en dégagant de l'espace sur ses quatre côtés et en améliorant la visibilité de l'église. Ce faisant, créer un nouveau lieu de vie collectif ;

Redynamiser c'est aussi créer de nouveaux espaces de circulation et piétons dans les rues principales, maintenir ou réaménager les fontaines, redéfinir l'éclairage des rues, redonner de la place au végétal autour des porches et au droit des intersections.

Ainsi, le centre historique de Pfaffenheim va s'offrir une nouvelle image et s'ouvrir vers des évolutions dont les habitants d'abord, tireront le meilleur profit. Ainsi, l'attrait touristique de Pfaffenheim, 4<sup>ème</sup> cité viticole du Haut-Rhin, sera renforcé de par un cadre accueillant, apaisé et dont les richesses historiques et architecturales retrouveront de la visibilité et les recherches historiques de Romain Siry mieux valorisées.

Il va de soi que ce projet ne pourra se concrétiser que par étapes dont la première consiste en l'aménagement du centre bourg ; par la démolition préalable des anciens ateliers communaux et de ceux qui abritaient le centre de première intervention.

Le conseil municipal aurait pu imaginer et élaborer, ex-nihilo, avec l'appui d'un bureau d'étude la teneur de ce projet. Cette solution, traditionnelle, nous paraissait restreindre le champ des possibles. Aussi, avons-nous décidé de lancer un concours d'idées.

Il s'agissait de faire travailler 3 bureaux d'étude pendant deux mois sur le projet. Le 25 novembre ils nous ont rendu compte de leurs travaux avec trois approches d'aménagement différentes. Cela nous a permis de procéder au choix le plus pertinent, innovant, sobre, moderne, contemporain et fonctionnel, qui constituera pour le centre bourg un véritable poumon de respiration. Tout n'est pas arrêté dans les détails, mais le dossier d'appel d'offre pourra être lancé en ce début d'année, pour des travaux au second semestre.

2017 verra aussi l'aboutissement de la révision du POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU), au titre duquel se tiendra la seconde réunion publique le vendredi 3 février. Le 6 février, le conseil municipal sera appelé à arrêter le PLU ; délibération qui sera suivie par l'enquête publique.

Pas de modification ou d'évolution particulière par rapport à l'existant, sauf l'ouverture à l'urbanisation, via une AFUA, d'un secteur au nord-ouest du village et l'ouverture à la viticulture de la zone d'activité jusqu'ici réservée aux commerçants et artisans.

Avant cette date : le 13 janvier se tiendra dans la salle multifonction, la réunion préparatoire de notre deuxième journée citoyenne, fixée au samedi 6 mai.

Celle du 30 avril 2016, fut une incontestable réussite par le niveau de participation, l'engagement de chacun, l'état d'esprit qui prévalait tout au long de cette journée, l'importance des travaux réalisés et l'envie de revenir. Bravo à toutes et à tous. Au-delà de l'engagement citoyen de chaque participant, c'est l'élan de solidarité pour notre village qui remplit nos cœurs de foi en l'avenir.

2017 sera également mis à profit pour mettre nos locaux administratifs aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Accès par l'aile gauche de la Mairie, ouverture redimensionnée pour l'accès à l'accueil et au secrétariat, isolation des plafonds et, bien entendu, rafraîchissement des peintures et revêtements muraux dont l'état de vétusté est devenu patent.

A l'écoute de nos concitoyens : nous avons limité la vitesse à 30 km/heure. Jamais, nous n'avons eu autant de retours positifs suite à une mesure, somme toute, restrictive.

Nous avons revu, là où cela était nécessaire, le marquage des stationnements dont le respect n'est à notre grand regret, pour une part de la population, ni la préoccupation, ni un principe éthique.

Nous abandonnerons le désherbage, aux herbicides de synthèse, de nos rues ; choix qui implique que chacun, au droit de sa propriété, assure la propreté de la rue et du trottoir. Ce sera une posture civique et citoyenne que les faits mettront à l'épreuve.

En effet, notre équipe technique ne peut pas tout assumer. Elle pourvoit de manière efficiente et efficace à l'entretien des biens communaux, au fleurissement de notre village selon les moyens, pourtant limités, que nous lui offrons, aux travaux d'entretien de notre réseau d'eau potable 7 jours sur 7 (weekends et jours fériés compris), à l'entretien de nos chemins, à de nombreux travaux en propre régie, épargnant et allégeant ainsi le budget de fonctionnement de la commune.

Je veux, en mon nom, au nom de l'ensemble du conseil municipal, les remercier pour leur engagement et leur disponibilité et y associer, à cet égard, notre secrétaire général et l'équipe administrative qui l'entoure.

Je veux aussi relever et souligner la qualité, l'excellence du travail intercommunal entre mes collègues élus, autour du président Jean-Pierre Toucas, parmi lesquels nous regrettons le départ prématuré de notre ami Jean-Jacques Felder. Travail rendu possible grâce à une équipe administrative efficiente et efficace.

Cela est d'une importance capitale car une intercommunalité rurale est un espace de solidarité devant veiller au maintien et au développement de services de proximité. Il s'agit pour l'essentiel de services qu'une commune, à elle toute seule, ne saurait assumer, ni techniquement, ni financièrement : la gestion des déchets, le soutien aux actions enfance/jeunesse, le soutien au tourisme, à la culture avec la médiathèque et la ludothèque, à l'école de musique, etc...

Tout cela est normal me direz-vous, mais avec du recul : comment et par qui, ces services seraient-ils assurés ? Comment et par qui sans l'intercommunalité ?

Dès lors, il est important que les élus se comprennent, s'entendent sur l'essentiel, sachent travailler ensemble en bonne intelligence. Cela est fort heureusement le cas, pour le plus grand profit de l'ensemble des habitants

Notre communauté de communes, comme toutes les autres, a un champ de compétences qui ne cesse de s'élargir, par transferts des compétences communales vers l'intercommunalité. C'est le sens de l'histoire, c'est aussi la réponse aux attentes des habitants et de son territoire parce que le développement d'un territoire, les services qu'en attendent ses habitants face au désengagement des services publics naguères assurés par l'Etat, ne peuvent plus s'envisager de manière efficiente et efficace à l'échelle d'une commune rurale.

Gageons que notre communauté de communes qui compte aujourd'hui 13 400 habitants puisse résister au cliquet des futures lois de réforme territoriale et demeurer à taille humaine afin que ce qu'elle fait, en lieu et place de la commune, demeure pertinent et conforme aux attentes de nos concitoyens.

La commune doit, aux côtés de la communauté de communes, garder son âme, ses ambitions, restée une communauté de vie. La commune doit rester le ferment de la vie associative.

Nos associations en sont à la fois le ciment et le levain des solidarités. Je veux également remercier leurs présidents et leurs membres, qui, sans compter leur temps, et leur énergie, cultivent, entretiennent, souvent aussi réveillent cet indispensable esprit de solidarité qui toujours demeurera le cœur battant de notre village. Pfaffenheim a besoin d'eux, car un village sans vie associative, sans ambition collective, sans projet culturel ou sportif, serait un village qui cesserait de vivre heureux.

À tous les 1 415 habitants de Pfaffenheim, je souhaite, une année 2017 riche en réussites et foisonnante de moments conviviaux et fraternels. Une année qui nous permette de nous retrouver lors des événements et manifestations organisés par la commune ou les associations, en bonne santé et dans la bonne humeur.

Et, comme à l'accoutumée, aux viticulteurs : *a schena volla Mettelhebst!*

**Aimé LICHTENBERGER**

## Quelques points importants au cours de ces six derniers mois...

### ➤ Séance du 19 septembre 2016

**Rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux sur le Prix et la Qualité du service d'élimination des déchets.** Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2015.

**Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement Collectif du SMITEURTC - Année 2015**  
Le conseil municipal prend acte du rapport.

**Extension du réseau d'assainissement à Notre-Dame du Schauenberg et raccordement au réseau eau potable communal, maîtrise d'œuvre.** Le conseil municipal approuve le financement d'une étude confiée à la société AMS Ingénierie pour un montant de 14 500 € HT.

**Convention d'occupation du domaine public non-routier pour l'implantation d'un Sous-Répartiteur Optique.** Le conseil municipal autorise la société Rosace à implanter un sous-répartiteur optique sur le ban de Pfaffenheim pour la distribution du très haut débit sur le territoire.

**Location d'un garage sis rue de l'Église.** Le conseil municipal décide d'attribuer le bail du garage à M. Arthur Fuchs, demeurant rue de l'Église.

**Plan Local d'Urbanisme: Discussion sur le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD).** Le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD et prend acte des discussions sur le PADD.

**Motion pour le rattachement de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux à l'arrondissement de Colmar-Ribeauvillé.** Le conseil municipal demande le rattachement de l'ensemble de la communauté de communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux à l'arrondissement de Colmar-Ribeauvillé.

### ➤ Séance du 07 novembre 2016

**Validation des statuts de l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) et adhésion à cette agence.** Le conseil municipal approuve le projet de statuts ; décide l'adhésion de notre commune à cette nouvelle agence à compter de son entrée en vigueur, prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ; désigne M. Aimé Lichtenberger comme représentant de la commune à l'assemblée générale de l'ADAUHR.

**Financement des travaux pour l'accessibilité de la mairie.** Le conseil municipal sollicite un fonds de concours à la Communauté de communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux d'un montant de 700 €.

### ➤ Séance du 19 décembre 2016

**Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2017 avant l'adoption du budget primitif de la commune.** Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement 2017 dans la limite de 162 506,15 €, soit 25% des crédits ouverts au budget précédent.

**Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2016 avant l'adoption du budget primitif eau-assainissement.** Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement 2016 dans la limite de 58 018,56 €, soit 25% des crédits ouverts au budget précédent.

**Révision des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux.** Le conseil municipal, approuve la modification des statuts et prend acte de l'intérêt communautaire validé par délibération du conseil communautaire.

**Participation financière de la commune à la thermographie aérienne effectuée sous l'égide du Grand Pays de Colmar.** Le conseil municipal approuve une participation financière de la commune de 465,86 €.

**Agrément d'un second garde-chasse particulier pour le lot n°3.** Le conseil municipal émet un avis favorable à l'agrément de M. Michael Eberhardt en en qualité de garde-chasse particulier jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2024.

**Projet de réaménagement du centre-village.** Le conseil municipal, dans le cadre du concours d'idées lancé en mai 2016, prend acte de la décision du jury de classer les offres reçues pour la phase 1 (aménagement de l'arrière de la mairie) selon l'ordre suivant :

- 1<sup>er</sup> K'NL (montant du projet 350 000 euros HT) ;
- 2<sup>ème</sup> LAP'S (montant du projet 372 594,26 euros HT) ;
- 3<sup>ème</sup> PARENTHÈSE (montant du projet 356 000 euros HT).

**Instauration du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.).** Le conseil municipal approuve la mise en place de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

**Budget forestier 2017.** Le conseil municipal approuve le devis forestier présenté par l'ONF.

Programme des coupes et travaux :

Valeur brute des produits .....	143 370 €
Frais d'exploitation .....	74 437 €
Excédent attendu .....	+ 68 933 €

Programme des travaux d'entretien :

Total des honoraires : .....	30 274 €
------------------------------	----------





### Tarifs communaux pour 2017

Le conseil municipal fixe les tarifs pour 2017 comme suit :

<b>Redevance eau</b>	jusqu'à 2000 m <sup>3</sup>	1,25 €/m <sup>3</sup>
	au-delà de 2000 m <sup>3</sup>	1,22 €/m <sup>3</sup>
<b>Redevance assainissement</b>	part fixe	15 €/compteur
	part variable	1,55 €/m <sup>3</sup>
	participation pour non raccordement	1,55 €/m <sup>3</sup>
<b>Redevances obligatoires</b>	antipollution	0,350 €/m <sup>3</sup>
	modernisation des réseaux	0,233 €/m <sup>3</sup>
<b>Redevance viticole</b>	surcoût d'investissement	0,40 €/hl
	surcoût de fonctionnement	0,08 €/hl
<b>Location de compteurs</b>	3 m <sup>3</sup>	10 €
	5 m <sup>3</sup>	12 €
	7 m <sup>3</sup>	30 €
	10 à 15 m <sup>3</sup>	58 €
	20 m <sup>3</sup>	85 €
	compteur combiné	120 €
<b>Droit de branchement au réseau d'eau</b>		1 400 €
<b>Droit de branchement à l'assainissement</b>		1 400 €
<b>Participation à l'assainissement collectif</b>		
maison avec 1 logement		2 200 €
pour chaque logement supplémentaire		1 000 €
<b>Droit de pesage</b>		10 €
<b>Droit de place</b>		10 €
<b>Concession de cimetière</b>	<b>pour 15 ans :</b> tombe de 2 m <sup>2</sup>	50 €
	tombe de 4 m <sup>2</sup>	100 €
	colombarium	500 €
	<b>pour 30 ans :</b> tombe de 2 m <sup>2</sup>	125 €
	tombe de 4 m <sup>2</sup>	250 €
	colombarium	1 000 €
<b>Mise à disposition de matériel municipal avec personnel (pour intervention sur conduites d'eau)</b>		75 €/heure
<b>Liste électorale</b>		30 €
<b>Livre « Mémoire de Vie »</b>		37 €
<b>Frais de port</b>		7 €
<b>Photocopies</b>	A4 noir & blanc	0,15 €
	A4 couleur	0,30 €
	A4 couleur pour les associations de Pfaffenheim	0,10 €
	A4 noir & blanc recto/verso	0,25 €
	A4 couleur recto/verso	0,50 €
	A3 noir & blanc	0,30 €
	A3 couleur	0,60 €
	A3 noir & blanc recto/verso	0,50 €
	A3 couleur recto/verso	1,00 €
	fax	0,10 €
<b>Bois sur pied</b>		10 €/m <sup>3</sup>
<b>Régie « aide et secours »</b>		20 €/heure



L'Insee vient de transmettre à la commune les premiers résultats du recensement réalisé en 2015.

La population totale de Pfaffenheim s'établit désormais à

**1 415 habitants**



### Dates des élections programmées en 2017

#### ► Élection présidentielle

1<sup>er</sup> tour : dimanche 23 avril 2017

2<sup>ème</sup> tour : dimanche 07 mai 2017

#### ► Élections législatives

1<sup>er</sup> tour : dimanche 11 juin 2017

2<sup>ème</sup> tour : dimanche 18 juin 2017



2<sup>ème</sup> édition

samedi 6 mai 2017



## Balayage des rues

Le balayage des rues est programmé aux dates suivantes :

- jeudi 13 avril
- jeudi 18 mai
- mardi 06 juin



Merci de ne pas stationner vos véhicules dans la rue à ces dates afin de faciliter le passage de la balayeuse.

Le « **Service Plus** » de ramassage des encombrants à domicile pour les personnes de 70 ans et plus ainsi que les personnes handicapées, réalisé par l'association Espoir aura lieu le : **mercredi 22 mars**.

## Collectes en période hivernale



Pour des raisons de sécurité, notre prestataire de collecte des déchets (SITA) a de nouveau établi pour cet hiver « un protocole plan neige » basé sur deux niveaux :

### 1<sup>er</sup> niveau : enneigement temporaire

⇒ L'organisation de collecte se rattrapera au jour le jour, en fin de matinée.

### 2<sup>ème</sup> niveau : 2 à 5 jours d'enneigement

⇒ Le rattrapage de collecte se fera la semaine suivante en fonction du déneigement qui aura été réalisé.

## Grippe aviaire : renforcement des mesures de biosécurité

Devant la recrudescence de cas de **grippe aviaire**, si vous êtes détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez mettre en place les mesures suivantes** :

- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;
- ▶ protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ;
- ▶ aucune volaille de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages ;
- ▶ protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination ;
- ▶ réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé.

## Sécurité routière

Afin d'assurer votre sécurité et de faciliter la cohabitation entre les différents usagers, la vitesse est désormais **limitée à 30 km/h** dans l'ensemble du village.



Il est rappelé que dans le vieux village, le stationnement sur la voie publique **n'est autorisé que sur les espaces matérialisés**.

Autour de l'église, le stationnement n'est autorisé que sur le parking existant entre le clocher et le monument aux morts. En particulier, la voie qui contourne l'édifice doit impérativement rester libre de tout véhicule.

## Pensez à déneiger vos trottoirs !



En période d'enneigement, il est rappelé aux habitants que les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant leur façade et leur habitation.

Conformément au droit local applicable en Alsace et en Moselle, l'entretien et le déneigement des trottoirs sont à la charge de chaque riverain.

En cas de neige, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés. S'il n'y a pas de trottoir, une bande de passage doit être dégagée.

## Thermographie des habitations

Suite à la thermographie aérienne réalisée en 2016 dans toutes les communes du Grand Pays de Colmar (*voir bulletin n°54 de juillet 2016*), vous pouvez visualiser votre maison sur le site : <http://grandpays.colmar.fr/thermographie>



## Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

À compter du **15 janvier 2017**, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants:

- Carte d'identité ou passeport du mineur ;
- Formulaire d'autorisation signé par l'un des parents ;
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

## Nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel sans juge

Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2017**, les époux souhaitant divorcer par consentement mutuel n'ont plus à passer nécessairement devant le juge. Cette réforme fait suite à la loi de modernisation de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle du 19 novembre 2016 (article 50).

Lorsque les époux s'entendent sur la rupture du mariage et ses effets, ils peuvent, assisté chacun par un avocat, constater leur accord dans une convention. Cette convention doit ensuite être enregistrée par un notaire ce qui permettra aux ex-époux de se prévaloir de cette convention sans avoir recours à un juge.

Toutefois, en présence d'un enfant mineur demandant à être entendu par le juge, les époux ne pourront pas divorcer sous cette forme.

## Prélèvement d'organes : si vous êtes contre, il faut le signaler

Le décret n° 2016-1118 du 11 août 2016 instaure le consentement présumé au prélèvement d'organes à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2017**,

Si vous y êtes opposé, l'inscription sur le registre national automatisé des refus de prélèvement, géré par l'Agence de la biomédecine, devient le moyen d'expression recommandé pour faire connaître son opposition au prélèvement d'organes.

La demande d'inscription s'effectue sur papier libre ou en remplissant le formulaire à disposition sur le site de l'Agence de la biomédecine. Cette demande est à adresser à l'Agence, accompagnée d'un justificatif d'identité

## Instauration du congé de proche aidant

Le décret n° 2016-1554 du 18 novembre 2016 instaure le droit au congé de proche aidant qui remplace le congé de soutien familial depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2017**.

Ce congé permet de consacrer du temps à l'aide d'une personne handicapée ou en perte d'autonomie, y compris s'il n'existe pas de lien de parenté avec la personne aidée.

Le congé peut être fractionné, et le salarié peut cesser totalement son activité ou travailler à temps partiel. La durée globale cumulée du congé, renouvellements compris, est fixée à un an maximum pour l'ensemble de la carrière.

## Travaux d'isolation thermique en cas de travaux sur un bâtiment

Le décret n° 2016-711 du 30 mai 2016 impose, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2017**, d'engager des travaux d'isolation lorsque certains travaux sont effectués sur un bâtiment :

- ravalement sur des parois de locaux chauffés donnant sur l'extérieur (réfection de l'enduit existant, remplacement d'un parement existant ou mise en place d'un nouveau parement) concernant au moins 50 % de la façade (hors ouvertures),
- réfection de toiture comprenant le remplacement ou le recouvrement d'au moins 50 % de l'ensemble (hors ouvertures),
- aménagement en vue de rendre habitable des combles, garage annexe ou autre pièce non habitable, d'une surface minimale de plancher de 5 m<sup>2</sup>.

## PACS : l'enregistrement pourra se faire en mairie

La loi de modernisation de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle du 19 novembre 2016 prévoit de remplacer la déclaration du PACS au greffe du tribunal par une **déclaration en mairie**. C'est l'officier d'état civil qui devra alors apporter son visa à la convention de PACS.

Ce changement n'entrera en vigueur qu'à compter du **1<sup>er</sup> novembre 2017**. Jusqu'à cette date, les personnes qui souhaitent se pacser doivent encore s'adresser au tribunal d'instance ou à un notaire.

Les règles de déclaration de PACS en mairie seront entretemps précisées dans un décret à paraître.



## ► Bloctel : pour se protéger contre le démarchage téléphonique abusif

Nous sommes tous assaillis, à longueur de journées, d'appels non désirés visant à nous proposer des offres commerciales.

Depuis le 1er juin 2016, **Bloctel** est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut désormais s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.

L'inscription se fait en ligne sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Un email de confirmation vous parviendra sous 48 heures. L'inscription sera prise en compte lorsque vous aurez cliqué sur le lien hypertexte qui sera présent dans ce courriel.

Vous serez alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de votre inscription.

**Vous ne souhaitez plus recevoir d'appels commerciaux indésirables ?**

Inscrivez-vous **dès maintenant** un service simple et gratuit

**bloctel.gouv.fr**

La liste d'opposition au démarchage téléphonique est ouverte à tous les consommateurs

- 1** J'indique mes numéros de téléphone (fixe/mobile) sur [bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr)\*
- 2** Je reçois un courriel dans les 48 heures et je confirme ma demande.
- 3** Mon inscription est effective dans un délai maximum de 30 jours.

Je suis alors protégé(e) contre le démarchage téléphonique abusif\*.

\*Hors relations contractuelles en cours

## ► Le Médiateur National de l'Énergie, un recours utile à connaître

Autorité publique indépendante, le **médiateur national de l'énergie** a pour missions de proposer des solutions amiables aux litiges entre les entreprises du secteur de l'énergie et les consommateurs d'énergie. Il participe également à l'information des consommateurs d'énergie sur leurs droits.

Il peut intervenir pour tous les litiges nés de contrats relatifs à la fourniture de l'énergie, au raccordement avec ERDF, GRDF ou à un réseau de chaleur ou de gaz pétrole liquéfié (GPL), aux services annexes des fournisseurs (par exemple, conseils sur les économies d'énergie).

### ► Qui peut saisir le médiateur ?

Tout consommateur particulier, association, syndicat de copropriétaires ou petit professionnel (*moins de 10 salariés*) peut recourir gratuitement au médiateur national de l'énergie pour l'aider à trouver une solution au différend qui l'oppose à une entreprise du secteur de l'énergie.

### ► Dans quels cas saisir le médiateur ?

Le médiateur intervient pour tous les litiges liés à l'exécution d'un contrat avec un fournisseur ou distributeur d'énergie. Sont concernées toutes les formes d'énergie domestique telles que l'électricité, le gaz naturel, le gaz pétrole liquéfié (GPL) en bouteille ou en citerne, le fioul, le bois et les réseaux de chaleur.



### Exemples de litiges traités:

*Contestation du redressement des consommations suite à une panne de compteur ; non-réponse d'un fournisseur à une lettre de réclamation concernant une facture ; livraison de fioul d'une quantité différente de celle commandée ; difficulté à obtenir le raccordement au réseau de la maison nouvellement construite...*

En revanche, le médiateur ne peut pas traiter les litiges liés à la formation d'un contrat (démarchage, ...) ou à la production d'électricité.

### ► Quand saisir le médiateur ?

Avant de solliciter le médiateur national de l'énergie, il faut au préalable avoir effectué **une réclamation écrite**, idéalement par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès du fournisseur d'énergie.

Si au bout de deux mois (et dans un délai d'un an), aucune réponse du fournisseur n'est parvenue ou si la réponse n'est pas satisfaisante, le litige peut être soumis au médiateur en constituant un dossier le plus complet possible, c'est-à-dire comprenant tous les éléments utiles à son examen (copie des courriers, des factures, du contrat, justificatifs des frais engagés...).

Plus d'infos sur : [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr)

JMS



## Règles en vigueur à connaître avant de télépiloter un drone

Les drones ont fait sensation aux pieds des sapins, toutefois leur utilisation est réglementée.

Voici un rappel des règles à connaître avant d'essayer un drone.



### ► Faut-il immatriculer ou enregistrer son drone ?

Les drones inférieurs à 25 kg ne sont pas soumis à immatriculation puisqu'ils circulent sans personne à bord et qu'ils sont opérés par un « télépilote » qui contrôle manuellement le drone et qui peut intervenir sur sa trajectoire à tout moment.

Toutefois, l'article L6111-1 du code des transports, modifié par la loi n°2016-1428 du 24 octobre 2016, prévoit que les drones seront prochainement soumis à un régime d'enregistrement par voie électronique si leur masse est supérieure ou égale à 800 g.

### ► Peut-on faire voler son drone n'importe où ?

La loi précise qu'il n'est pas possible de faire survoler un drone au-dessus de certaines zones identifiées du territoire français pour des raisons soit d'ordre militaire, soit de sécurité publique (aéroports, centrales nucléaires...).

Toute violation est punie, même en cas de maladresse ou de négligence, de six mois d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

La carte des zones dont le survol est interdit est consultable sur le site geoportail à l'adresse :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir>

A noter qu'en agglomération, le drone ne doit pas évoluer au-dessus de l'espace public sauf en des lieux éventuellement autorisés expressément par le préfet. En termes d'altitude, le drone doit évoluer à une hauteur inférieure à 150 m au-dessus du sol.

### ► Peut-on utiliser son drone pour photographier ?

La prise de vues aériennes est possible au cours d'un vol dont l'objectif reste le loisir et lorsque les vues réalisées ne sont pas exploitées à titre commercial.

Toutefois, il est interdit de filmer ou photographier des personnes sans leur autorisation, même au moyen d'un drone, au risque de porter atteinte à leur vie privée, ce qui est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (article 226-1 du code pénal).

JMS

## Conseil de Fabrique

### Inauguration de notre orgue rénové



La journée du 11 novembre, jour de notre fête patronale, a été placée sous le signe de notre orgue rénové. C'est dans une église comble que **Mgr Christian Kratz** a célébré l'office et béni notre orgue. Puis, l'organiste **Vincent Warnier** a offert au public un remarquable récital.



Vincent Warnier



Bénédictio de l'orgue par Mgr Christian Kratz

Le Conseil de Fabrique tient encore à remercier tous les généreux donateurs pour leur soutien et leur participation. Vous nous avez aidé à mener à terme les travaux de restauration et aussi donné le bonheur de fêter cet événement.

Grâce à vos dons, notre orgue Callinet résonne à nouveau avec une clarté pure retrouvée. Ce magnifique instrument a ainsi regagné sa vocation liturgique première.

Quelle belle réalisation ! Grand merci !

Bernard ELBLING

# L'élaboration du P.L.U.

La procédure d'élaboration de notre PLU suit son cours (voir également les bulletins N° 52, 53 et 54).

Les éléments du diagnostic des études socio-économique et environnementale, présentées en réunion publique, ont été intégrés dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et dans le projet de règlement du plan local d'urbanisme (PLU).

L'ADAUHR, en concertation permanente avec la municipalité, a procédé à la rédaction de ces documents qui seront présentés, le 26 janvier prochain, aux personnes associées (Etat, région, chambres, Conseil Départemental, Conseil Régional, SCOT...).

Ensuite, l'ensemble des éléments constitutifs du PLU, à savoir le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ainsi que le règlement du PLU seront présentés aux habitants à l'occasion d'une **réunion publique** qui aura lieu le

**vendredi 03 février 2017 à 19h30  
à la salle multifonction**

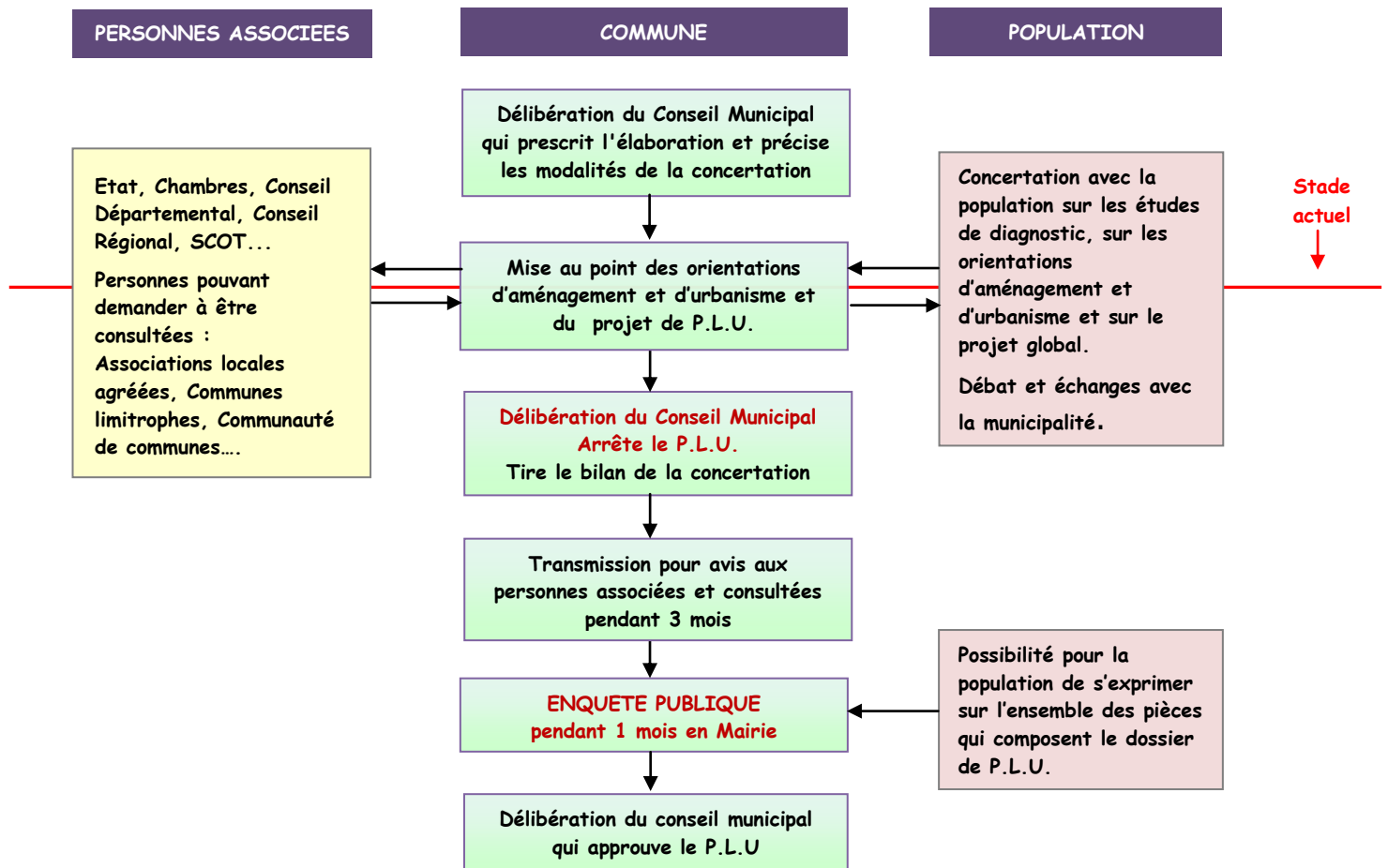
Pour mémoire, le règlement du PLU est composé de documents écrits et graphiques qui définissent et délimitent quatre types de zones :

- les zones U (urbaines) qui sont les secteurs de la commune déjà urbanisés et des secteurs où les équipements publics existants permettent d'autoriser immédiatement les constructions ;
- les zones A.U. (à urbaniser) qui concernent des secteurs naturels, peu ou non bâtis, destinés à recevoir une extension urbaine ;
- les zones A (agricoles) qui concernent les secteurs à protéger en raison de la richesse agronomique, biologique ou économique des terres agricoles ;
- les zones N (naturelles et forestières) qui sont des zones à protéger où l'urbanisation n'est pas autorisée.

À noter que le projet de règlement du PLU reprend globalement celui de notre actuel POS (plan d'occupation des sols). Les principales modifications concernent l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur au nord-ouest du village et l'ouverture de la zone d'activité aux activités viticoles.

JMS

## À quel stade de la procédure en sommes-nous ?



## ► Cabinet de diététique

**Emeline Orban**, titulaire d'un BTS *diététique*, a ouvert son cabinet à Pfaffenheim. Son objectif est de vous réconcilier avec l'équilibre nutritionnel en vous aidant à connaître, à identifier et à quantifier vos besoins nutritionnels.



Elle vous fera découvrir qu'il n'y a pas d'aliment interdit et que chaque aliment a son intérêt nutritionnel en fonction de divers facteurs tels que l'âge, l'activité physique, le contexte personnel, le contexte professionnel, les traitements médicamenteux, les antécédents personnels...

Grâce aux échanges que vous aurez avec elle, Emeline Orban élaborera avec vous une méthode d'apprentissage pour vous permettre d'adopter vos nouvelles habitudes alimentaires, alliant santé et plaisir de la table.

Son travail s'adresse à tout public, de l'enfant à la personne âgée, ayant des raisons vitales (de santé) ou récréatives (bien-être, art de vivre, esthétique...). Le suivi diététique est personnalisé et d'une durée variable selon votre besoin. Cependant, la régularité des séances reste importante dans la réussite de vos objectifs.

Elle accompagne :

- des personnes souhaitant rééquilibrer leur alimentation afin de garder la ligne ou retrouver leur poids-santé.
- des personnes bien portantes, en surpoids ou en obésité dont l'enjeu est l'amincissement pour retrouver un poids santé durable ;
- des personnes présentant du diabète déséquilibré, de l'hypertension ou une hypercholestérolémie ayant des conséquences sur la santé.

Adresse du cabinet : 13 place de la Mairie  
(entrée et salle d'attente partagées avec le Dr Greiner)



### CONTACT

Emeline Orban  
Tél. 07 70 25 94 12  
Email : eorban.diet@gmail.com

 [www.facebook.com@eorban.diet](http://www.facebook.com@eorban.diet)

## ► Cabphoto



**Sébastien Humbrecht** s'est lancé dans la conception d'une **borne photo à impression instantanée**. Soutenu par son épouse, et avec l'aide de **Kévin Baumeyer** pour la partie développement logiciel, ce projet résulte de son expérience professionnelle en gestion, design et dessin technique.

Son concept consiste en une borne aisément transportable qui permet de se prendre en photo, seul ou à plusieurs, et de l'imprimer en 10 secondes.

Il propose son matériel à la location notamment pour les mariages, anniversaires, fêtes d'entreprises ou les salons professionnels/portes ouvertes.



### CONTACT

Sébastien Humbrecht  
Tél. 06 20 58 72 19

E-mail : [contact@cabphoto.fr](mailto:contact@cabphoto.fr)  
[www.cabphoto.fr](http://www.cabphoto.fr)

 [www.facebook.com/cabphoto.fr](http://www.facebook.com/cabphoto.fr)



## ► EG Créa

EG Créa vous propose désormais des fondants pour parfumer sainement votre habitat.


Les fondants sont réalisés par ses soins, avec de la cire sans OGM, des parfums garantis sans CMR (Cancérigènes, Mutagènes, Reprotoxiques), ni phosphate.

Des dizaines de parfums sont disponibles.



### CONTACT

Elodie Grasset  
Tél. 06 73 81 9 11  
Email : [egcrea@orange.fr](mailto:egcrea@orange.fr)  
Site : <http://egcrea.com>

 Les fondants d'EG Créa



## ► Jury des maisons fleuries

Le jury a sillonné les rues de la commune le jeudi 28 juillet pour admirer et évaluer les décorations florales mais aussi les aménagements paysagers.

Comme l'année passée, la Commission du Fleurissement a attribué à chaque maison fleurie des appréciations sous la forme d'une à quatre fleurs. Pour cette édition, le jury, a souhaité mettre à l'honneur les réalisations florales particulièrement remarquables et a institué une nouvelle catégorie « 5 fleurs ».

Un grand merci à **Bernard WEBER** qui a conduit le tracteur.

JMS



## Palmarès 2016 :

► 5 maisons ont obtenu 5 fleurs



**ECKERLEN Guy** - 35 r. Lauch  
**HAUBER Dominique** - 16 r. Riesling

**JAEGGY Bernard** - 8 r. Muscat  
**RIEFLÉ André** - 34 r. Lauch

**SAGER Elisabeth** - 6 r. Stade

► 17 maisons ont obtenu 4 fleurs



**BASS (Restaurant)** - 1 r. Chapelle  
**BUCHER Emmanuel** - 14 r. Saules  
**FEHRENBACH Gérard** - 6 r. Château  
**FLESCH Henri** - 8 r. Écoles  
**FREYTAG Daniel** - 2 pl. Fontaine  
**FREUDENREICH Hubert** - 9 r. Château

**FREUDENREICH Robert** - 31 r. Église  
**GERBER Paul** - 43 r. Lauch  
**MARTISCHANG Henri** - 15 r. Fossé  
**MOLTÈS Antoine** - 9 r. Moulin  
**MOLTÈS Éric** - 9 r. Riesling  
**MOLTÈS Roland** - 8 r. Fossé

**RIBER Fabien** - 12 r. Moulin  
**RIEFLÉ Marcel** - 1 r. Muscat  
**RIEFLÉ Marthe** - 11 pl. Mairie  
**RUNNER Francis-Claude** - 3 r. Liberté  
**STRITT Paul** - 12 r. Tuilerie

► 24 maisons ont obtenu 3 fleurs



**ALTERMATH Antoine** - 2 pl. N-Dame  
**BINDNER Suzanne** - 22 r. Rouffach  
**CHRISTLEN Clairette** - 14 r. Vignoble  
**EBERLE André** - 9 r. Vergers  
**FLESCH Jean-Luc** - 20 r. Stade  
**FREYTAG Fabien** - 14 r. Anémones  
**FREUDENREICH J-Paul** - 22 r. Moulin  
**GRAFF Hubert** - 29 Grand'rue

**HERLING Jeanne** - 11 r. Pressoir  
**HIPP Micheline** - 10 r. Stade  
**JAEGGY Nicolas** - 66 r. Lauch  
**KUENTZ Romain** - 20 r. Fossé  
**LEVY Alain (Cabinet)** - 13 r. Lauch  
**LOCHERT Daniel** - 17 r. Schauenberg  
**LOYAU Matthieu** - 2 r. Baer  
**MEISTERMANN Guy** - 23 r. Riesling

**MULLER Arthur** - 56 r. Lauch  
**MULLER Didier** - 15 r. Riesling  
**SPECKER Charles** - 23 r. Rouffach  
**SPECKER Eddy** - 2 r. Drotfeld  
**SPECKER Edouard** - 19 r. Tuilerie  
**SPIRIDON Aurélian** - 3 r. Vignoble  
**STAUB Philippe** - 14 r. Chapelle  
**WINKELMULLER Pascal** - 21 r. Riesling

Félicitation à tous les lauréats ! La remise de récompenses aura lieu le **vendredi 3 mars** à la salle multifonction. Une invitation personnelle sera adressée à chaque lauréat.

## ► Un grand bravo à nos services techniques !

La municipalité tient à adresser ses plus chaleureux remerciements à tous les agents de nos services techniques pour les efforts qu'ils déploient tout au long de l'année, individuellement et collectivement, pour embellir et fleurir le village.

Clin d'œil à leur dernière idée très remarquée : des sapins de Noël en bois, répartis à travers le village, qu'ils ont confectionnés eux-mêmes avec des bûches.

La municipalité



## L'importance de la taille de formation des arbres fruitiers

En plantant un verger d'arbres de plein vent (demi-tige ou haute-tige), on espère généralement réaliser un investissement pour une durée de 40 à 60 ans. Cette pérennité ne peut être obtenue que si la structure de la couronne de l'arbre est solide, puis par des soins et un entretien régulier de la végétation. Beaucoup d'arbres fruitiers dont la taille de formation a souvent été négligée pour des raisons économiques, présentent des charpentières qui partent du même niveau. Les risques d'éclatements au point de naissance des charpentières augmentent alors avec les années (poids de la structure, charge des fruits, prise au vent du feuillage). La durée de vie de l'arbre est ainsi remise en cause par cette faiblesse 'mécanique'.

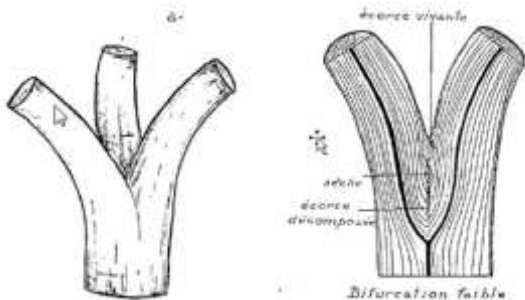
Quelques arbres du verger communal qui ont été plantés en 1997 ont ce défaut. Lors d'un orage au cours de l'été 2015, de violentes rafales de vent ont provoqué des dégâts irrémédiables sur un des pruniers : il ne restait que la moitié de la couronne et une partie du tronc a été déchirée sur près de 90 centimètres. L'arbre a dû être arraché.



- Départ des charpentières au même niveau
- Angle trop fermé

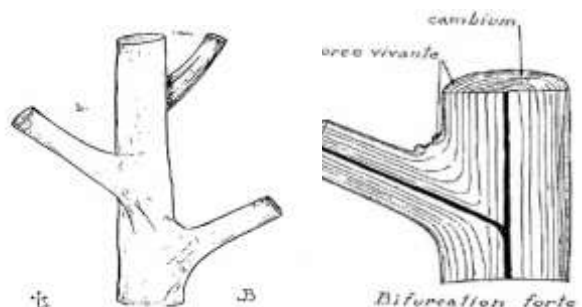
→ Fragilité due à la présence d'écorce morte lors du grossissement des charpentières

→ Risque d'éclatement au point de naissance des charpentières.



- Etagement et répartition équilibrée des charpentières autour du tronc
- L'angle d'insertion doit être ouvert (angle optimum autour de 60 °)

→ solidité mécanique de la charpente



## Prochaine démonstration de taille d'arbres fruitiers à Pfaffenheim

Elle aura lieu le **18 février à 14h00** au verger pédagogique (lieu dit BILL), sous l'égide de la Société d'Arboriculture de Guebwiller et environs. Réservez dès à présent cette date dans votre calendrier. Au programme : taille de formation, tailles de fructification et d'entretien sur arbres de plein vent (hautes tiges et demi-tiges), protection phytosanitaire.

La démonstration sera effectuée par des moniteurs arboricoles qui répondront également à vos questions. Que vous soyez novice ou expérimenté, les démonstrations sont gratuites et ouvertes à tous.

Armand EHRHART



## ► Les enfants de l'école au parc de Wesserling

Cette année à l'école, les élèves de maternelle et d'élémentaires ont le projet de réaliser ensemble un jardin scolaire avec l'aide des enseignantes et de différents partenaires.

Au mois de septembre, toutes les classes de l'école de Pfaffenheim sont allées visiter les Jardins du parc de Wesserling. Les enfants ont pu profiter d'une belle journée d'été et d'un pique-nique dans les allées du parc et ont également visité l'exposition « Jules Verne ». Le matin, des visites étaient organisées autour de thèmes choisis pour les classes: « les outils du jardinier et les travaux au jardin au fil de l'année », « les petites bêtes du jardin » et « le jardin des 5 sens ».

La visite des jardins de Wesserling a permis aux élèves de CM1/CM2 de mettre la main à la pâte : nettoyage d'une friche, cueillette d'herbes aromatiques, récolte de graines de fleurs et de légumes mais aussi ramassage des feuilles mortes dans les allées du parc.

Grâce à leur guide, les enfants ont découvert que des associations de plantes pouvaient favoriser les cultures : le souci et la tomate par exemple. En se promenant dans les allées, ils ont pris des photos et récolté des graines. Ils ont aussi noté quelques bonnes idées pour imaginer et concevoir notre propre jardin.

Dans un second temps à l'école, les élèves de CM1/CM2 ont effectué des mesures dans la zone de la cour où sera installé le jardin. Puis, chacun a imaginé et tracé à l'échelle, le plan de son jardin idéal, en tenant compte des contraintes données. Notre projet prendra forme en début d'année avec l'aide des ouvriers communaux. Les enfants ont vraiment hâte de pouvoir planter les fameuses graines récoltées au jardin de Wesserling.

Claire BRAUN



## ► Saint-Nicolas à la Maternelle

Le mardi 6 décembre, St-Nicolas est passé à l'école maternelle.

Il a été accueilli par tous les enfants, après avoir écouté la chanson qu'ils ont interprétée spécialement pour lui et son âne.

Il leur a fait promettre d'être sages et de ne plus faire de bêtises. Avant de repartir, St-Nicolas a distribué un chocolat à chaque enfant.

Claudine VONDERSCHER

## ► Les enfants ont rendu hommage aux victimes des attentats

Le 11 novembre, à l'occasion de la cérémonie de l'armistice, les enfants de l'école, accompagnés de l'Adjointe Annick Elbling et de la directrice de l'école Claire Braun, se sont associés aux hommages rendus par la commune et les associations d'anciens combattants devant le monument aux morts.

Munis chacun d'une affiche portant le nom d'une ville ou d'un pays touché par un attentat, ils se sont avancés l'un après l'autre en déclarant « Je suis (la ville ou le pays inscrit sur leur affiche) ».

Ce moment très émouvant s'est achevé par l'interprétation de la Marseillaise avant une collation bien méritée.





## AEMES - La Ruchette

### Accueil des enfants les jours scolaires :

Lundi et jeudi : le midi de 11h30 à 13h20, repas compris.  
le soir de 16h45 à 18h15.

Mardi et Vendredi : le midi de 11h30 à 13h20, repas compris.  
le soir de 15h15 à 18h15.

Mercredi : soit de 11h00 à 18h15 avec repas ;  
soit de 11h00 à 14h00 avec repas ;  
soit de 14h00 à 18h15 sans repas.

### Accueil des enfants pendant les vacances :

Activités de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h00.  
Accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h15.  
Inscription par journées complètes avec repas.

### Renseignements :

Tél : 03 89 49 60 94 ou 06 38 77 25 84

E-mail : [la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr](mailto:la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr)

Site internet : [www.ruchettepfaf.com](http://www.ruchettepfaf.com)

L'association AEMES de Pfaffenheim est une association de parents bénévoles qui gère l'accueil périscolaire « la Ruchette » à Pfaffenheim. Cette association organise plusieurs manifestations dans l'année, rendez-vous incontournables pour les parents et les enfants.



Grand succès pour la fête d'halloween

En 2016, deux bourses de vêtements d'enfants et de jouets ont été organisées : une au printemps et une autre en automne.

L'AEMES a également participé, avec l'école primaire et l'association Goutte d'eau, au repas pakistanais qui a eu lieu le 5 mars 2016 et a organisé une fête d'Halloween qui a réuni près d'une centaine de personnes cette année.

**Les prochains rendez-vous :** un vide-dressing destiné aux adultes le dimanche 29 janvier, avec des animations « relooking » et la prochaine Bourse « Petite Enfance » prévue les 11 et 12 mars 2017.

Éléonore CHARDIGNY

## Jeunes sportifs et musiciens méritants

En 2016, plusieurs jeunes sportifs et musiciens se sont distingués dans diverses disciplines.

La municipalité adresse à chacun d'eux ses plus vives félicitations et les informe qu'ils seront mis à l'honneur lors de la cérémonie qui se tiendra le **vendredi 3 mars**.

À noter également la belle performance des U13 de l'ASP devenus champions du Haut-Rhin en 2016 (voir bulletin n° 54 de juillet 2016).



### **Matéo Francisain**

- Karaté kumité -

3<sup>ème</sup> à la Coupe de France Zone Nord (cadets -63kg)

1<sup>er</sup> à l'Open International de Bâle (cadets toutes catégories)

Champion du Haut-Rhin (-63kg)

Ceinture noire obtenue en 2016

### **Constance Oger**

- Piano -

1<sup>er</sup> prix coupe au concours régional de l'Académie Musicale de France (catégorie Initiation 1)



### **Morgane Stankovic**

- Judo -

1<sup>ère</sup> du district des 5 châteaux

1<sup>ère</sup> du district du vignoble

3<sup>ème</sup> au Challenge Schuler



## Les recettes d'Amandine

### Le gâteau au chocolat

#### Ingrédients :

- 6 oeufs
- 200g de sucre
- 200g de beurre
- 250g de chocolat pâtissier
- 3 cuillères à soupe de farine
- 1/2 cuillère à café de levure chimique

Mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Faire fondre le beurre et le chocolat. Le rajouter aux jaunes et sucre puis mélanger le tout.

Rajouter la farine puis la levure. Mélanger.

Monter les blancs en neige puis les mélanger délicatement au reste de la pâte.

Faire cuire à 180° pendant 40 minutes.

Démouler, laisser refroidir avant de déguster.

Vous pouvez rajouter du sucre glace dessus ou même du chocolat fondu puis des Smarties !

Un grand classique, apprécié de tous !

## Association de chasse

### « Les Schnackabargjager »

La municipalité, les viticulteurs et le président de l'association de pêche ont été invités à un repas convivial par les membres de l'association de chasse allocataire du lot 3 « Les Schnackabargjager » dans leur refuge construit près de l'étang de pêche.



Ce fut l'occasion de renforcer des relations déjà cordiales mais aussi d'échanger de manière très constructive notamment sur le plan de chasse et sur les mesures mises en œuvre pour limiter les dégâts de chasse. Une initiative qui, de l'avis de tous, fut très appréciée !

JMS

## La municipalité a honoré ses Aînés

à l'occasion de leur 80<sup>ème</sup> anniversaire...



Mme Cécile MOST, 80 ans le 6 octobre



M. Paul STRITT, 80 ans le 29 décembre

## ... et leur grand anniversaire de mariage



Noces d'Or de Mme et M. René MOLTÈS

# Les grands âges de 2017 (+80 ans)

Age	Nom	Prénom	Né(e) le	Adresse
104	Mme	RUOLT	Marthe	12/05/1913 3 rue du Chai
96	M.	NUNGE	Charles	05/02/1921 3 rue du Schauenberg
96	Mme	BOESCH	Jeanne	03/05/1921 3 rue de la Lauch
95	Mme	FRICK	Joséphine	26/06/1922 3 rue du Fossé
93	Mme	RITTER	Jeanne	02/04/1924 8 rue des Ecoles
93	Mme	MEISTERMANN	Marie	16/04/1924 10 rue du Schauenberg
93	M.	KOPF	Justin	14/10/1924 1 rue du Chai
92	Mme	RICHARD	Marthe	15/01/1925 20 rue de Baer
92	Mme	ERHART	Marie-louise	02/04/1925 7 Place de la Mairie
92	Mme	STEBER	Marie	10/04/1925 2 rue de la Chapelle
92	M.	ALTERMATH	Antoine	23/05/1925 2 place Notre-Dame
92	Mme	KASTLER	Fernande	22/12/1925 19 rue du Centre
90	Mme	BILDSTEIN	Marie-Antoinette	12/01/1927 5 rue de la Chapelle
89	M.	GSELL	François	11/01/1928 3 rue de l' Eglise
89	Mme	BIRGHAN	Lucie	16/05/1928 21 rue de la Chapelle
89	M.	WALTER	Robert	22/06/1928 18 rue de la Lauch
89	Mme	FRICK	Marthe	08/09/1928 44 rue de la Lauch
88	M.	GERBER	Paul	24/01/1929 43 rue de la Lauch
88	M.	HUMBRECHT	Gustave	28/02/1929 7 place Notre-Dame
88	M.	BIRGHAN	René	11/05/1929 21 rue de la Chapelle
88	Mme	BILDSTEIN	Paulette	08/06/1929 7 rue de la Chapelle
88	M.	HANAUER	Fernand	16/06/1929 6 rue de Rouffach
88	Mme	KOPF	Mariette	21/07/1929 1 rue du Chai
87	Mme	HANAUER	Marie-Thérèse	15/08/1930 6 rue de Rouffach
87	Mme	FRICK	Anne	11/09/1930 14 rue de Baer
87	M.	HAEFFELE	Paul	15/10/1930 1 rue du Moulin
87	M.	ROBERT	Jacques	13/11/1930 16 rue de la Tuilerie
87	M.	ADNOT	Jacques	01/12/1930 3 rue des Vergers
86	M.	RUNNER	Léon	17/01/1931 11 rue de la Chapelle
86	M.	FRICK	Eugène	27/01/1931 15 rue du Schauenberg
86	Mme	FUCHS	Yvette	02/05/1931 19 rue de l'Eglise
86	Mme	MEISTERMANN	Véronique	04/06/1931 7 Grand-rue
86	Mme	MULLER	Anne-Marie	25/06/1931 20 rue de l'Eglise
86	Mme	SCHMITT	Albertine	23/07/1931 4 rue du Fossé
86	M.	ROTHENBURGER	Fernand	23/09/1931 6 rue du Chai
86	Mme	HAEFFELE	Léonie	01/10/1931 1 rue du Moulin
85	M.	VOEGELI	Achille	01/01/1932 17 rue de la Tuilerie
85	Mme	BERNARD	Marie	18/04/1932 12 rue de la Liberté
85	M.	MULLER	André	08/06/1932 4 rue de la Liberté
85	M.	MULLER	Paul	05/07/1932 18 Grand-rue
85	M.	EBENDINGER	Paul	15/08/1932 5 place de la Fontaine
85	Mme	BENDELE	Victorine	16/09/1932 41 rue de la Lauch
85	Mme	BEBAR	Micheline	17/09/1932 16 rue de la Liberté
85	Mme	ROBERT	Marie	30/12/1932 16 rue de la Tuilerie
84	Mme	MULLER	Marie-Louise	20/01/1933 4 rue de la Liberté
84	Mme	ROTHENBURGER	Stéphanie	09/04/1933 6 rue du Chai
84	Mme	GERBER	Madeleine	14/04/1933 43 rue de la Lauch
84	Mme	FULHABER	Marie-Rose	14/06/1933 19 rue du Moulin
84	Mme	NOLL	Marie-Madeleine	08/08/1933 4 rue de Baer
84	Mme	HAEFFELE	Marie-Antoinette	16/09/1933 35 Grand-rue
84	Mme	FRICK	Annette	27/10/1933 5 rue de Rouffach
83	M.	SCHOEHN	Gilbert	04/02/1934 place de la Mairie
83	Mme	ADNOT	Liliane	13/04/1934 3 rue des Vergers
83	M.	PETER	Roger	12/05/1934 13 rue du Fossé
83	Mme	VOEGELI	Marie-Jeanne	17/08/1934 17 rue de la Tuilerie
83	Mme	DELERS	Monique	15/09/1934 14 Grand'rue
83	M.	MULLER	Gérard	05/10/1934 10 rue de la Chapelle
83	Mme	HANAUER	Stéphanie	11/10/1934 22 rue du Centre
83	M.	MOLTES	Joseph	16/10/1934 12 rue de Baer
82	Mme	BOOG	Anne	01/02/1935 8 rue de Rouffach
82	M.	FREUDENREICH	Robert	25/02/1935 31 rue de l'Eglise
82	M.	ZOLLER	Jean	14/06/1935 5 rue des Ecoles
82	Mme	WEBER	Yvonne	27/08/1935 26 rue de Rouffach
82	M.	MULLER	Antoine	01/10/1935 4 Place Notre-Dame
82	M.	ESCHERMANN	Jean	07/10/1935 29 rue du Riesling
82	M.	SPECKER	Charles	01/11/1935 23 rue de Rouffach
82	Mme	CHRISTLEN	Clairette	17/11/1935 14 rue du Vignoble
82	Mme	FREUDENREICH	Jeanne	27/12/1935 31 rue de l'Eglise
81	Mme	WALTER	Marie-Jeanne	13/01/1936 18 rue de la Lauch
81	M.	MARTISCHANG	Henri	11/02/1936 15 rue du Fossé
81	M.	WEBER	Bernard	16/02/1936 26 rue de Rouffach
81	M.	MOST	Aloyse	23/03/1936 26 rue de la Lauch
81	Mme	RIEFLE	Marthe	13/04/1936 11 place de la Mairie
81	Mme	MOST	Cécile	06/10/1936 26 rue de la Lauch
81	Mme	WECK	Anne	30/11/1936 5 Grand'rue
81	M.	STRITT	Paul	29/12/1936 12 rue de la Tuilerie
80	Mme	MOST	Juliette	08/01/1937 5 rue de la Liberté
80	M.	BOETSCH	Joseph	14/02/1937 3 place de la Fontaine
80	M.	RUNNER	François	18/02/1937 1 rue de la Liberté
80	Mme	MULLER	Marie-Josèphe	10/05/1937 10 rue de la Chapelle
80	M.	SPECKER	Joseph	21/07/1937 7 rue des Vergers
80	Mme	MULLER	Paulette	11/11/1937 4 Place Notre-Dame
80	M.	MULLER	Arthur	21/12/1937 56 Rue de la Lauch



## NAISSANCES (15)

28 février	<b>Louise</b>	de RAVASSARD Grégory et RIVOIRE Elodie
26 avril	<b>Livia</b>	de BAUEMLER Jérôme et RICHARD Anne-Gaëlle
06 mai	<b>Clément</b>	de HUMEZ Jonathan et TROPIN Céline
13 mai	<b>Ciara</b>	de LAMBLIN Guillaume et FLESCH Jordana
03 juin	<b>Lili-Zoé</b>	de STURMA Nicolas et DUC Marie
15 juin	<b>Emma</b>	de MEISTERMANN Julien et SCHNIEBS Mylène
16 juin	<b>Timéo</b>	de MARTISCHANG Michel et SCHLOSSER Sylvie
19 juin	<b>Enzo</b>	de ERNST Franck et LICHTLE Valérie
22 juillet	<b>Léane</b>	de HERTZ Alexandre et SCHIEBER Laetitia
01 août	<b>Adrien</b>	de HUMBRECHT Sébastien et MENDEZ Inès
31 août	<b>Gabrielle</b>	de SAUSSET Christophe et VAROQUIER Aurélie
11 septembre	<b>Ida</b>	de BERNHARDT Jean et SCHMITT Marion
14 septembre	<b>Charline</b>	de LICHTLE Gilles et KOUTNY Camille
29 septembre	<b>Océane</b>	de EBERHARDT Michaël et HURTH Odile
27 octobre	<b>Jordan</b>	de MEISTERMANN Jérôme et BELLY Stéphanie



## MARIAGES (7)



20 février	HUMBRECHT Marc et EICHENLAUB-GUIBBERT Susel
30 mai	BRASSEUR Christian et CASTRO NEVES Marie Madeleine
18 juin	HUSSON Benjamin et LEHMANN Eve
25 juin	REES Frédéric et DUCHEMIN Nathalie
10 septembre	RUOLT Florian et JANIN Magali
24 septembre	SORGIUS Pascal et HUCK Caroline
24 septembre	SCHLIENGER Christophe et HUMBRECHT Solange

## DÉCÈS (11)

19 mars	M. THOR Roland	71 ans
02 mai	M. BARON Philippe	69 ans
24 mai	Mme FREUDENREICH Marthe, née SCHMITT	89 ans
07 juin	Mme HERRGOTT Léonie, née FRICK	95 ans
23 juin	Mme ZOLLER Lucienne, née SCHERMESSE	77 ans
03 août	Mme VINCENT Paulette, née FAGES	96 ans
07 septembre	M. KUENTZ Jean-Luc	65 ans
10 octobre	Mme MENARD Gabrielle, née GUTBROD	93 ans
21 octobre	Mme SCHAEFFER Yvonne	64 ans
20 décembre	Mme FEBVRE Marie Jeanne, née BOEHLER	98 ans
24 décembre	M. HANAUER Jean	87 ans



# Calendrier des manifestations 2017

## JANVIER

1	D	Jour De l'An
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	Vœux de la Municipalité Salle Multifonction
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	Réunion publique Journée Citoyenne 19h30 - salle MF
14	S	
15	D	Grand Loto ASP
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	Championnats d'Alsace de Cross - FFA Alsace
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	Vide dressing adultes La Ruchette - Salle MF
30	L	 Collecte de sang
31	M	

## FÉVRIER

1	M	
2	J	
3	V	Réunion Publique PLU 19h30 - salle multifonction
4	S	Fête de la Ste-Agathe Sapeurs-Pompiers
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	Taille des arbres - 14H Spectacle Arrus ASP - SMF
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	Mardi Gras

Vacances scolaires dans  
l'académie de Strasbourg

## MARS


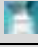


1	M	
2	J	
3	V	Réception municipale Jeunes méritants & Fleurs
4	S	Carnaval des Enfants La Ruchette
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	• Bourse Petite Enfance • Concours RCI 11 & 12 mars
12	D	• Bourse Petite Enfance • Chœur des 3 Frontières 17h00
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	Service Plus Ramassage encombrants
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	

# Calendrier des manifestations 2017

## AVRIL

1	S	Repas CCFD
2	D	• Loto Pfaff Music Band – salle MF • Ouverture de la pêche
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	 Balayage des rues
14	V	Vendredi Saint
15	S	Ronde des Elfes du CCA
16	D	Pâques
17	L	Lundi de Pâques
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	Marche de Nuit de l'ASP
23	D	 Présidentielle (1 <sup>er</sup> tour)
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	Soirée Asperges Gouttes d'Eau – salle MF
30	D	

## MAI

1	L	Fête du travail
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	 Journée Citoyenne
7	D	 Présidentielle (2 <sup>ème</sup> tour)
8	L	Armistice
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	Festival Schauenberg 20h
13	S	Festival Schauenberg 20h
14	D	Concert Flori Jazz - Eglise Festival Schauenberg 18h
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	 Balayage des rues
19	V	
20	S	Concert de Printemps Pfaff Music Band – salle MF
21	D	
22	L	
23	M	 Collecte de sang
24	M	
25	J	Ascension
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

## JUIN

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	Grepeltournier ASP
5	L	Marché aux Puces Conseil de Fabrique
6	M	 Balayage des rues
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	 Législatives (1 <sup>er</sup> tour) Rencontres Cté de Paroisse
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	Fête de la Musique Pfaff Music Band
18	D	 Législatives (2 <sup>ème</sup> tour) Nuit de la Grande Lune
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	Expo Bergers Allemands Club canin
25	D	Expo Bergers Allemands
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	Kermesse de l'École Les Lutins de Pfaff / La Ruchette



## JUILLET

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	32 <sup>ème</sup> Fête du Vin
9	D	32 <sup>ème</sup> Fête du Vin + Cérémonie Fête Nationale
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	Fête Nationale
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	Nuit du Tourisme Soldats du Feu
27	J	
28	V	
29	S	Challenge Schuller ASP
30	D	
31	L	

## AOÛT


1	M	
2	M	Nuit du Tourisme Syndicat Viticole
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	Assomption
16	M	Le Mangeur de Lune Festival
17	J	Le Mangeur de Lune Festival
18	V	Le Mangeur de Lune Festival
19	S	Le Mangeur de Lune Festival
20	D	Le Mangeur de Lune Festival
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	

## SEPTEMBRE

1	V	
2	S	43 <sup>ème</sup> Marche Populaire Azur 2000
3	D	43 <sup>ème</sup> Marche Populaire Azur 2000
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	Forum des associations Salle Multifonction
10	D	
11	L	
12	M	 Collecte de sang
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	Course Caisses à Savon Course régionale
18	L	 Balayage des rues
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	

# Calendrier des manifestations 2017

## OCTOBRE

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	<b>Bourse Petite Enfance</b> Salle multifonction
8	D	<b>Bourse Petite Enfance</b> Salle multifonction
9	L	
10	M	
11	M	<b>Service Plus</b> Ramassage encombrants
12	J	
13	V	
14	S	<b>Concert Pfaff Music Band</b> Soirée d'ambiance - Salle MF
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	 <b>Balayage des rues</b>
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	<b>Soirée Potiron</b> La Ruchette
29	D	
30	L	
31	M	

## NOVEMBRE

1	M	<i>Toussaints</i>
2	J	
3	V	<b>Conférence des Donneurs de Sang</b> - Salle Multifonction
4	S	
5	D	<b>Journée « bouts de tissus »</b> La Ruchette - Salle Multifonction
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	• <b>Cérémonie Armistice</b> • <b>Concours RCI</b> Club canin
12	D	• <b>Repas Paroissial</b> • <b>Concours RCI</b> Club canin
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	<b>21<sup>ème</sup> Fête de la Châtaigne</b> Salle Multifonction
19	D	<b>21<sup>ème</sup> Fête de la Châtaigne</b> Salle Multifonction
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	<b>Concert Rita &amp; Andreas</b> Eglise St-Martin
26	D	<b>Les Créatives fêtent Noël</b> Azur 2000 - Salle Multifonction
27	L	 <b>Collecte de sang</b>
28	M	
29	M	
30	J	

## DÉCEMBRE

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	<b>Fête de St-Nicolas</b> La Ruchette
9	S	
10	D	<b>Fête de Noël des Aînés</b> Salle Multifonction
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	<b>Concert de Noël</b> Pfaff Music Band à l'église
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	<i>Noël</i>
26	M	<i>St-Étienne</i>
27	M	
28	J	<b>Montée aux Flambeaux au Schauenberg</b> - CMJ
29	V	
30	S	
31	D	

## Historique du Cercle Catholique de Pfaffenheim

Au lendemain de la « Grande Guerre », l'Alsace retrouve sa Patrie la France qui avait adopté en 1905 « la séparation de l'Etat et de l'Eglise » dans sa constitution.

Or, l'Alsace était très largement catholique et tenait à le rester. C'est pourquoi l'Evêché insista pour que, dans chaque village, le curé lançât des « Cercles Catholiques » proposant aux jeunes gens de larges activités avec un souci double :

- les préparer à un éventuel futur conflit en privilégiant : le tir, la gymnastique, la fanfare (et donc les défilés en marchant au pas) ;
- les garder dans le giron « catholique » en les invitant vivement à assister à la messe, à participer aux pèlerinages et à des rencontres de « récollection » autour de l'abbé ou du curé.

D'ailleurs le curé était toujours le directeur du Cercle !

### La création du Cercle Catholique St-Martin

Les prémices de la création du Cercle Catholique de Pfaffenheim pourraient bien être la « Kayser Kapelle », formation musicale active pendant la période « allemande », soit entre 1871 et 1918. Cependant, hormis son évocation, nous n'avons pas trouvé d'archives probantes à ce sujet.

Une coupure de journal, datée du 11 Novembre 1921 et retraçant la première année d'existence du Cercle nous dit :

*« C'est le 30 janvier 1921 que le Cercle Catholique des Jeunes a été créé. Son premier comité était composé de Emile Kastler (président), Achille Noll (vice-président), Xavier Deybach (secrétaire) et Joseph Runner (trésorier). Le Cercle Saint-Martin est affilié au « Groupement du Diocèse » (l'actuelle Avant-garde du Rhin). Des statuts ont été déposés auprès de l'Evêché qui les a approuvés. »*

Le 20 avril 1921, M. Emile Kastler, président de la section de gymnastique du Cercle Catholique de Pfaffenheim sollicite l'agrément auprès du Commissaire Général de la République à Strasbourg.

Début 1922, le Lieutenant Rullier, chef du Service de l'Instruction Physique de la Subdivision de Colmar confirme le versement d'une subvention de 100 francs au Cercle St-Martin. Elle a pour objet d'améliorer les conditions du fonctionnement ainsi que de créer, d'entretenir ou améliorer les terrains de jeux, stades, gymnases ou locaux, y compris les stands de tir.

Constituer une section de gymnastique comporte d'importants investissements en matériel. C'est ainsi que le Cercle acquiert : les barres parallèles (300 frs), un cheval d'arçon (300 Frs), des barres fixes (120 Frs), différents autres outils (50 Frs).

Il prévoit également d'autres dépenses telles que le chauffage et l'électricité (200 Frs), l'entretien de la salle (80 Frs) et l'installation des agrès (95 Frs). Soit un total de 1 145 Frs.

La municipalité soutient l'activité en mettant une salle à la disposition des gymnastes et en versant 800 Frs au club. Pour le reste, 318 Frs proviennent de la cotisation des membres et 200 Frs alloués par l'intendance Militaire. Soit un total de 1 318 Frs.

Le 6 août 1921, le Lieutenant Rullier du Commissariat Général de la République - Direction des Affaires Militaires - notifie que « La section gymnastique St-Martin du Cercle Catholique de Jeunes Gens de Pfaffenheim a été agréée sous N° 1622 conformément aux dispositions des circulaires N° 2746 1/AMI du 29 juin 1919 et N° 1793 du 23 mars 1920 relatives aux sociétés d'Education Physique.

Le 3 mai 1923, un courrier du Lieutenant Rullier à César Noll, président de la section de Gymnastique du Cercle Catholique de Pfaffenheim, lui demande d'ajouter au projet de statuts de l'association « que toute discussion politique ou religieuse est rigoureusement interdite ; que nul ne peut faire partie de la Société s'il n'est Français et ne jouit de ses droits civils et politiques ; qu'en cas de dissolution, les fonds provenant de subventions accordées par l'Etat, seront versés à l'Etat ou à une Société agréée »..

Cependant, un des buts du Cercle Catholique était aussi de garder ses ouailles dans le giron très catholique de l'Alsace. En effet, au lendemain de la Grande Guerre, l'Alsace intègre une France laïque où la séparation de l'Etat et de l'Eglise était inscrite dans la loi. Face à cette menace « communiste », il fallait lutter ferme. C'est pourquoi étaient créés, au sein même des Cercles, des mouvements de réflexion très stricts.

Ainsi, le 16 juillet 1924, une dizaine de personnes se réunissent pour créer une cellule « culturelle » au sein du Cercle. Ils signèrent un acte officiel dans lequel était spécifié qu'ils s'engageaient « à faire partie de la nouvelle association et à participer une fois par mois (le 2<sup>ème</sup> dimanche) à la « sainte communion » ou à se rendre une fois par mois à la « table du Seigneur ».

Sous l'intitulé « *plus près du Christ* » suivent les signatures d'Adrien Meistermann, Eloi Badina, Eugène Beck, Aloyse Martischang, Martin Martischang, Clément Runner, Martin Runner, Basile Lichtlé, Eugène Flesch, André Dornstetter, Xavier Runner, Alphonse Kueny, Henri Noll, Alphonse Moeglé, Joseph Rieflé, Joseph Gerber, Eloi Hannauer, Léon Muller, Moltès, Battering, Henri Ehrhart et Henri Altermath.

Les statuts provisoires furent adoptés. Il y est dit que les membres s'engagent à :

- participer au moins à une communion par mois - un dimanche spécifié ;
- être fidèle à son devoir dominical (la messe). Donner le bon exemple à ses camarades par son comportement au sein de l'Eglise et en dehors ;
- s'opposer particulièrement aux actes et paroles immoraux ;
- participer aux éventuelles réunions ;
- recruter les jeunes à se rendre à l'eucharistie ;
- se former soi-même afin de devenir des catholiques convaincus.

En 1930, le Comité principal était composé de Humbrecht Paul (Président), Meistermann Théophile (Vice-Président), Meistermann Apollinaire (Secrétaire), Hetzmann Victor (Caissier), Kastler Eugène, Runner Xavier, Most Aloyse et Lichtenberger Joseph.

Les membres étaient : Altermath Emile (Chef clairon et Tir), Badina Eloi (Clairon), Ehrhart Joseph, Dornstetter André (Clairon), Flesch Alfred, Flesch Henri, Freytag Albert (Clairon), Freudenreich Albert (Clairon), Freudenreich Joseph, Freudenreich Eugène (Tir), Humbrecht Paul (Président - Tir), Haeffele Lucien (Clairon), Kueny Etienne (Clairon), Kueny Joseph (Clairon), Lichtlé André (Clairon), Lichtlé Antoine (Clairon), Lichtlé Basile (Clairon), Kastler Joseph (Clairon), Kastler Eugène (Tir), Hannauer Eloi (Clairon), Lichtenberger Joseph (Membre Comité), Lichtenberger Alphonse (Tir), Meistermann Adrien (Clairon), Moltès Antoine (Clairon), Moltès Etienne (Clairon), Moltès Joseph (Président des Jeunes), Moltès Xavier (Comité), Most Aloyse (Comité), Meistermann Apollinaire (Tir), Gerber Joseph (Clairon - Tir), Runner Charles (Tir), Runner Xavier (Tir - Président d'Honneur), Runner Martin (Tir), Runner Clément (Clairon), Runner Joseph (Clairon), Rieflé Paul (Clairon), Rieflé Joseph (Clairon), Sitt Jean (Clairon), Rosé Martin (Clairon), Hanser Joseph (Tir), Struss Xavier, Schmitt Léo, Albiger Joseph, Sommereisen Xavier.

Le comité de la section « jeunes » était composé de Moltès Joseph (Président), Most Aloyse (Secrétaire), Dornstetter André (Caissier), Lichtlé Antoine, Martischang Aloyse et Lichtenberger Joseph.

Le 31 mai 1931 : 10<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation du Cercle ▶ Extrait de presse :

*« Malgré le mauvais temps le cercle catholique a fêté de brillante manière le 10<sup>ème</sup> anniversaire de sa création. Après la messe célébrée par Monsieur le Curé, le Président du Cercle a rappelé les moments forts vécus depuis la création de l'association et a remercié tous ceux qui par leur engagement ont contribué à la vie du Cercle.*

*Puis Monsieur Wetterer de Colmar prit la parole en tant que représentant du Comité Diocésain pour expliquer le sens et la raison d'être de la vie en association avant d'exhorter tous les membres à rester fidèle à l'idéal associatif.*

*Dans la foulée il distribua des diplômes d'honneur du Comité Diocésain à 14 membres méritants de l'association en les remerciant pour leur fidélité et leur engagement au sein du cercle des Jeunes Gens.*

*Ensuite débuta la seconde partie de la manifestation sur la place aménagée au stand de tir (situé à l'Est de la RN 83, en face de l'actuelle Cave Vinicole). Bien que la pluie dissuada plus d'un à effectuer le déplacement il y régna une grande effervescence principalement à la piste de quille et au stand de tir. Malgré tous les désagréments dus à la météo, ceux qui se sont déplacés en ont eu pour leur argent. Au cercle de Jeunes Gens de Pfaffenheim un cordial : Vivre, Croître et Prospérer ! Vivat, Crescat, Floreat ! »*



1930 : 10<sup>ème</sup> anniversaire du Cercle

Le 21 décembre 1930 Joseph Moltès transmet au Curé sa démission de président de la section « Jeunes ».

## Création d'une section « Musique »

Le 5 février 1932, le Curé Grabisch et Frère Xavier lancent une grande collecte de fonds auprès de la population en vue d'acheter des instruments de musique destinés à la future « harmonie ». Lui-même ouvre la liste des donateurs avec un don de 100 Frs, suivi de Frère Xavier pour 50 Frs. Cette « quête » rapportera 1362 Frs.



Le 22 février 1932, Paul Humbrecht adresse sa lettre de démission au curé Grabisch. En date du 19 mai 1933, le comité est composé de M. le curé Grabisch (Président d'Honneur), Noll Victor (Président), Gerber Eugène (Vice-Président), Meistermann Roger (Secrétaire), Martischang Adolphe (Trésorier), Simon Charles et Staub Georges (Assesseurs).

## La section de Tir

La section de tir fut créée quasiment en même temps que le Cercle lui-même. Elle dépendait du Parc d'Artillerie Régional de Belfort. Elle bénéficiait de la mise à disposition gratuite de trois fusils, prêt renouvelable tous les trois ans, ainsi que de munitions (près de 3000 cartouches par an).

Ainsi, le 30 septembre 1929, ont été mis à disposition deux fusils 1907-15 sans E.B. (valeur : 744.00 frs) et un fusil 1886- 1193 sans E.B. (valeur : 372.00 Frs)

Très tôt la section participe à des concours, placés sous l'égide du Ministre de la Guerre. Ceux-ci étaient répartis en deux catégories : « A » pour les anciens militaires des réserves ou libérés de tout service militaire et « B » pour les jeunes gens âgés de 16 ans au moins n'appartenant ni à l'armée active, ni à ses réserves. Le Cercle participait donc au « concours B ».

En 1925 à Saint-Joseph Colmar

En 1927 à Saint-Etienne Mulhouse (avec 3 équipes)

En 1932 au Fronholz à Colmar avec 11 membres

Tous ces résultats incitèrent les responsables à créer un stand de tir en 1927 grâce à la mise à disposition du Cercle de plusieurs parcelles de terrains situées à l'Est de la RN 83 (en face de la Cave Vinicole). Ces parcelles appartenaient à Joseph Sitt, Jean-Baptiste Deybach, Achille Dirringer, Albert Vogel, Joseph Rosé, Vve Eugène Vogel, Xavier Kueny, Joseph Boesch, Xavier Muller et Madeleine Specker. Il est convenu que ces parcelles étaient mises à disposition pour un loyer de 30 Frs, aussi longtemps que durerait l'activité.

Pour payer les dépenses engagées dans la construction, le Cercle contracta plusieurs prêts : 18.000 Frs auprès de la « Caisse Agricole Mutuelle d'Épargne et de Prêts » avec comme garant Paul Humbrecht (président) et cautionnaires Victor Hetzmann, Eugène Gerber, Apollinaire Meistermann, Xavier Runner fils, Joseph Lichtenberger, Théophile Meistermann et Aloyse Most, ainsi que 7.000 Frs prêtés par M. Xavier Frick en 1932 avec comme garant le Curé Grabisch.

Une visite des lieux a été effectuée par le Capitaine Baldini (date non mentionnée). Celui-ci transmet les remarques suivantes : surélever d'un mètre le premier mur pare-balles, adjoindre 2 murs latéraux, soulever les deux pans pare-balles à hauteur de la butte actuelle et prolonger cette butte à droite et à gauche. Ces améliorations effectuées, le tir pourra être autorisé sans aucun inconvénient pour la sécurité publique.

Le 19 septembre 1928, ces installations devaient être achevées puisque le président du Cercle, Paul Humbrecht, sollicite auprès du maire Joseph Fuchs l'autorisation d'y ouvrir une buvette. Le coût de la création du stand de tir et de l'achat d'agrès aura été de 17 000 Frs.

Le 30 juillet 1933, la section de tir brille lors du concours régional puisqu'elle se classe 3<sup>ème</sup> (ex equo avec le second) en catégorie A. Le vainqueur est le C.C. de Riedisheim (241 pts) devant St-Joseph Colmar (231 pts) et Pfaffenheim (231 pts).

► Titre d'un article de Journal : « Le 9<sup>ème</sup> concours de Tir organisé par l'Avant-garde du Rhin à Strasbourg a connu un grand succès. Le CC Riedisheim gagne le concours en Catégorie A - Wasselonne en Catégorie B et St-Martin Pfaffenheim gagne le challenge du journal « l'Alsacien ». La même année, Emile Altermath participe à un concours interrégional.

Dans le but de rembourser ses dettes, le Cercle organisa en 1933 une grande fête de la Moisson avec une grande tombola. Les gymnastes de St-Joseph Colmar assurèrent la partie « spectacle » de la journée.

## Le Cercle Catholique se décline au féminin

En 1936 fut créée la « Jungfrauenverein », une section féminine au sein du Cercle Catholique. Elle s'impliqua dans le théâtre. En 1940, les Allemands ayant interdit les associations dans les villages, les femmes du Cercle soldent les comptes.

Les comptes de 1936 à 1940 laissent apparaître des bénéfices presque chaque année :

1936 :	recettes	1 341 Frs	dépenses	946 Frs
1937 :	recettes	526 Frs	dépenses	345 Frs
1938 :	recettes	1 529 Frs	dépenses	1 595 Frs
1939 :	recettes	803 Frs	dépenses	752 Frs
1940 :	recettes	256 Frs	dépenses	256 Frs

Il convient de noter que parmi les dépenses, on constate annuellement un don à l'Eglise qui aura été le grand bénéficiaire des activités du Cercle pour un total de 1 210 Frs sur 5 ans.

## Le théâtre bien présent dans la commune

Créée en même temps que le Cercle, cette section compta dès l'origine 26 membres placés sous la houlette de César Noll. Dès février 1921, elle présenta sa première pièce : « Dr Waltundergang ». Cette section allait connaître un succès grandissant au fil des années, comptant jusqu'à 54 membres !

La section présentait généralement deux pièces, l'une au printemps et la seconde en automne. Parmi les pièces présentées notons :

1923 : « *Kreutz und Halbmond* ».

1924 : « *S'Bild vo d'r Müeter* » puis « *Vergessen und Verbeten* ».

1925 : « *Uff Amerika* » et « *Glaubensmut* » dont l'intrigue se déroule pendant la Révolution Française, et encore « *Die zwei Brüder* ».

1926 : « *Andalouma, les missions en Afrique* » et « *Venatius* » au temps des premiers chrétiens vers l'an 250.

1927 : reprise de « *Andalouma* ».

1928 : « *Um dreissig Silberlinge* », puis « *La Passion du christ* », jouée pendant le carême.

1929 : « *Ein Opfer des Beichtgeheimnis* » puis « *Das Grab in Siberien* »

Face au succès de cette activité, en 1929 il fut question de construire à Pfaffenheim une salle de théâtre, appelée alors un « Casino ». Le Curé fit appel à M. Joseph Muller, architecte à Colmar qui lui proposa comme exemple le bâtiment qu'il venait de construire à Oberhergheim (visible encore aujourd'hui à l'entrée Ouest du village portant le titre de « Salle des Fêtes »). L'architecte proposa un plan d'une salle de 30m sur 10m et 6m de haut, avec une scène de 30 m<sup>2</sup> et une tribune de 46m<sup>2</sup>. Le projet était estimé à 96.000 francs. Mais le casino ne fut jamais construit !

## La dissolution du Cercle Catholique

Après la défaite de juin 1940, l'Alsace est annexée au Reich. Le 6 septembre 1940, le Gauleiter Robert Wagner crée le *Stillhaltekommissar für das Organisationswesen im Elsass* dirigé par le Oberbereichsleiter Franz Schmidt qui procède à la dissolution des associations confessionnelles et du Cercle Catholique de Pfaffenheim.

Celui-ci était propriétaire de plusieurs parcelles de terre situées à l'Est de la RD 83, sur lesquelles il avait érigé ses locaux avec le stand de tir. Les Allemands réquisitionnèrent les locaux et le stand pour y installer quelques hommes et des chevaux. Le bâtiment fut largement démoli en 1945.

## L'affaire du stand de tir

Au lendemain de la guerre, le Cercle Catholique St-Martin sollicita les autorités compétentes pour la restauration du lieu au titre des dommages de guerre. Cela ne fut pas sans peine. En premier lieu, il s'agissait de récupérer le bien puisque le stand de tir, pour pouvoir être utilisé par l'armée allemande avait été soustrait au Cercle et remis à la commune le 28 mars 1942 en même temps que l'association avait été dissoute avec des avoirs estimés à 75.000 Frs et une dette de 8211 Frs.

C'est Maître Xavier Frey, Huissier à Guebwiller, qui s'est chargé de cette tâche. C'est à cette occasion que l'on apprend que les parcelles sont au nombre de deux : cadastrées en section A, lieu-dit Bill N° 729 (6,57 ares) et 730 (8,40 ares). Cette procédure dura de longues années pour finalement... ne pas aboutir.

Le 16 août 1945, le curé est invité à constituer un dossier pour « spoliations de biens » par le groupement social des victimes de la Guerre et des Sinistres.

Le 6 août 1950 sur convocation du Curé Grabisch, administrateur provisoire de l'association, une Assemblée Générale Extraordinaire élit un nouveau Comité : M. le Curé Grabisch (président d'honneur), Noll Victor (Président), Gerber Eugène (Vice-Président), Meistermann Roger (Secrétaire), Martischang Adolphe, Simon Charles et Staub Georges (Assesseurs).



« Andalouma, les missions en Afrique » jouée en 1926



"La passion du Christ" jouée en 1928

Le 21 décembre 1950 l'architecte Joseph Muller de Colmar, dépose un permis de construire « pour réparation des dommages de guerre à la Maison de Tir et ses dépendances ». Malheureusement cette demande n'est pas accompagnée d'un plan. Elle spécifie les travaux à entreprendre ainsi que leur coût : 672.000 Frs !

Le 19 mai 1953, le président Victor Noll certifie que *« la maison d'œuvre de la société sise à Pfaffenheim, sections A 729 et A 730 a été sinistrée par divers faits de guerre. En 1940, la maison d'œuvre a été occupée par les troupes allemandes qui y ont cantonné des chevaux. Sous l'occupation, l'immeuble fut spolié par le Stillhaltekommissar. Sur ordre de cette organisation des stands de tir ont été complètement démolis et l'immeuble a été totalement à l'abandon. En 1945, l'immeuble était de nouveau occupé par les troupes allemandes qui l'ont complètement saccagé. L'immeuble a également été fortement endommagé à la suite des combats qui se sont déroulés dans la région, avant et au moment de la libération »*.

Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, en date du 13 août 1953, notifie une indemnité pour la reconstruction de l'immeuble à hauteur de 925 148 frs valeur novembre 1952. L'architecte Muller envoie à la Société de Coopérative de Reconstruction des Eglises et Edifices Religieux du Haut-Rhin une proposition avec comme entreprises adjudicataire : les Ets Cronenberger pour le gros œuvre (350 567 Frs) et les Ets Haller pour la charpente (97 312 Frs).

La Société Coopérative de Reconstruction donne son accord de principe et adresse un courrier au Curé de Pfaffenheim indiquant que le permis de construire du stand de tir ne pouvait être délivré qu'à la suite d'un accord écrit du Maire

Le 25 mars 1955, le maire écrit à la Société Coopérative que *« je me réserve à priori de donner mon accord à ce projet. Avec le Conseil Municipal, nous avons fait la constatation que l'emplacement du stand de tir ne semble plus guère avantageux pour y investir de nouvelles sommes. Les difficultés d'accès qui se présentent par l'éloignement du village et la traversée de la RN, assez vivante, qui présente un vrai danger tant pour la circulation que pour les visiteurs du stand, notamment les enfants, semblent justifier mon opinion. Nous suggérons la solution à ce problème par la recherche d'un emplacement plus favorable du côté intérieur du périmètre du village, où d'un commun accord entre la Société St-Martin et la commune il pourrait être étudié un projet de reconstruction d'un immeuble qui pourrait servir à la communauté entière tout en réservant à ladite société une priorité d'usage, si celle-ci consentait à abandonner à la commune le produit de vente du terrain actuel et le montant dont elle est bénéficiaire au titre de dommage de guerre »*.

Le stand de tir ne fut jamais reconstruit ! En consultant le site « Info géo 68 », on aperçoit nettement deux vestiges de bâtiments situés à l'Est de la RD 83 : en 1951 puis en 1956 alors que les bâtisses de la Cave Vinicole sont en place.

## Le renouveau du théâtre

En panne de structure d'accueil, le Cercle dû se résoudre à proposer des activités de plein air ou de théâtre à ses membres. C'est ainsi que dans les années 1946, sur instigation de Gustave Humbrecht un terrain de basket a été installé un temps, en bordure de la RD 83, sur l'actuel parking du « Petit Pfaffenheim ». Le Cercle était affilié à l'AGR, mais très vite les jeunes se sont tournés vers le football et l'activité périclita.

A l'occasion de la fête des vendanges de 1946, c'est la fanfare du cercle qui ouvrit le défilé. Dans la foulée, la « salle d'accueil de la maternelle » située dans l'ancienne école des filles, en place de l'actuelle square au Sud de l'église, a été réaménagée en salle de spectacle par des bénévoles, avec la création d'une scène. Ce qui permit au Cercle de renouer avec le théâtre, sous l'impulsion de Bernard Zink.

Pendant plusieurs années, entre 1970 et 1980, des acteurs parmi lesquels Hélène Ritter, Françoise Schierger, José Dischgand, Thomas Meich, Pierre-Paul Fleischer, André Flesch, Jean- Pierre Flesch, René Flesch, Georges Kleiber et bien d'autres ont relancé le théâtre à Pfaffenheim. C'est ainsi qu'une joyeuse troupe fit rire la population par des interprétations « pétaradantes » de pièces en dialecte telles que « D'letschte Chance » en 1979 avec André et Nicole Werlen, Lucienne Hannauer, Josiane Muller, Francine Frick, Dominique Meich, Pascal Lichtlé, Patrick Martischang, Christian Gibello, Roland Frick et le régisseur André Hannauer.

De nouvelles activités : tennis de table, ciné-club, danse folklorique, photo ou sorties nature (ski de fond, canoé-kayak ou randonnée) furent lancées par des jeunes comme Bernard Weber, Paul Muller, Richard Frick, Modeste Schmitt, Francois et Bernard Ritter, Bernard Ehrhart, Edgar Muller, Aimé Lichtenberger....

En 1968, le Cercle s'affilia à la fédération des Foyers Clubs de Jeunes sous les présidences de Raymond Dischgand puis Louis Christlen et allait devenir le « Club des Jeunes » puis le Club Azur 2000 en 1974 lorsque fut installé par de nombreux bénévoles le fameux « Mille Club » (situé en face de l'actuelle salle multifonction).

C'en était fini avec le Cercle... Mais une nouvelle aventure allait débuter, certes sous une autre dénomination, mais avec le même esprit que celui qui animait les « anciens ».

Romain SIRY



## ► Azur 2000 - Club des Jeunes

Avec toujours autant de passion et de dynamisme, le Club Azur 2000 vous propose une multitude d'activités pour toutes les passions sportives, artistiques ou culturelles, pour les jeunes et les moins jeunes. Venez nous retrouver.

**TENNIS DE TABLE** La section de tennis de table est engagée dans le championnat AGR (Avant-Garde du Rhin) avec 2 équipes. La section accueille tous ceux qui désirent pratiquer ce sport, en amateur ou en compétition. Les entraînements ont lieu le mardi soir et les matchs se déroulent en grande partie les vendredis soirs.

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SÉNIORS** Une vingtaine de séniors suivent les conseils d'une monitrice diplômée, le mercredi après-midi.

**SECTION STEP AÉROBIC** Tous les mercredis soirs sous l'égide de Valérie, ouvert à tous, inscription possible en cours d'année, renseignements au 06 88 01 03 23.

**SECTION ZUMBA** Tous les lundis et jeudis, zumba kids et zumba pour adultes, sous la houlette de Carole, ouvert à tous, renseignements au 06 72 26 17 75.

**ACTIVITÉS DU MARDI** Ouvert à tous, badminton, ping-pong, un responsable ouvre la salle de 20 à 22 heures. Venez pour une soirée détente et conviviale sans compétitivité.

**SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ** Ouvert à tous, adultes et ados, tous les 3<sup>èmes</sup> vendredis du mois à 20 h dans le local du Club des Jeunes, salle multifonction. Ce sera l'occasion de (re)découvrir ensemble des jeux de société originaux, aux thèmes et mécanismes variés.

**MARCHE POPULAIRE** La 42<sup>ème</sup> marche populaire, organisée par le Club des Jeunes « Azur 2000 » avec l'aide des parents d'élèves et de l'association « Gouttes d'Eau » les 3 et 4 septembre 2016 a de nouveau rencontré un franc succès. Près de 1700 marcheurs se sont retrouvés sur nos 3 parcours de 5, 10 et 20 kms. Merci à toutes les personnes qui aident bénévolement tout au long du weekend, à Paul pour les différents parcours et aussi à ceux qui organisent et préparent l'intendance tout au long de l'année.

Toutes nouvelles propositions d'activités sont bienvenues.

Renseignements et modalités d'inscription :

**Bernard RITTER**

1 rue du Château - 68250 PFAFFENHEIM

Tel : 06 26 930 927 ou 03 89 49 72 31

[ritter.bernard@neuf.fr](mailto:ritter.bernard@neuf.fr)

[pfaffenheim@universitepopulaire.fr](mailto:pfaffenheim@universitepopulaire.fr)

*NB. Toutes ces activités sont encadrées par des "professionnels" passionnés et sont ouvertes à tous.*

## Les diverses activités proposées en collaboration avec l'Université Populaire :



La 19<sup>ème</sup> saison, réalisée en collaboration avec l'Université Populaire de Mulhouse a bien démarré.

On constate une bonne participation aux cours proposés.

L'antenne locale de Pfaffenheim a toujours beaucoup de succès.

Le programme détaillé est disponible sur simple demande.

**PEINTURE** Sanguine, fusain, pastel sec, à l'huile, Annie SICART vous enseignera la subtilité des pastels et des fusains au travers de mini-stages. Elle vous fera découvrir la technique de la peinture à l'huile.

**POTERIE-CÉRAMIQUE** Edith LOUIS vous fera découvrir le travail de l'argile, différentes techniques de fabrication, de décoration, d'émaillage de pièces ou de modelages. Pour tous les niveaux.

**CUISINE DE LAURENT** Monsieur Laurent ULRICH, cuisinier professionnel draine de plus en plus d'adeptes de sa cuisine, sophistiquée mais à la portée de tous, il vous proposera encore 4 menus jusqu'en avril.

**CUISINE LAOTIENNE** Cuisine laotienne par Mme Eveline ESPILONDO, en décembre et en mai avec un menu spécial « insectes ».

**DANSES DE SALON** Christiane KASZEWSKI et son cavalier vous feront découvrir le paso, le tango, la marche, le cha-cha, la valse, la rumba et le rock, le jeudi soir.

**ART FLORAL** Différents thèmes seront abordés par Delphine, fleuriste professionnelle, soit le mardi soir, soit le jeudi après-midi.



**Le club Azur 2000 vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 !**



## ► Azur 2000 - Sections aérobic et zumba



Depuis respectivement 7 et 5 années maintenant, nos dernières sections ont encore et toujours autant de succès.

Tous les mercredis, de 19h45 à 21h30, une vingtaine d'adeptes ont répondu au rendez-vous pour cette nouvelle saison : un premier créneau propose « aérobic divers » avec poids, élastiques, abdos... ; le deuxième cours, uniquement sur les steps, est accessible à tous ! Le tout sur une musique d'ambiance et sous l'égide de Wally !

Vous pouvez participer à l'un ou l'autre cours mais aussi, pour celles et ceux qui le souhaitent, aux deux !

La section Zumba s'est, quant à elle, développée à grande vitesse ! Pour le plaisir de tous, petits et grands ! Ainsi, un large choix s'ouvre à vous : Zumba, Zumba Step, Zumba Gold et Zumba Kids... Et



ça se passe tous les lundis et jeudis, avec Carole et toute sa bonne humeur !! Cette rentrée 2016 permet à plus de 60 personnes de se défouler tout au long de l'année !

Renseignement sur place ou joindre Séverine au 06 88 01 03 23.

## ► Azur 2000 - Marché de Noël des Créatives

Pas moins de 25 artistes ont fait le bonheur de nos visiteurs, pour ce 7ème Marché de Noël des Créatives.



Couronnes de Noël, bredalas maison, point de croix, bijoux artisanaux, miel et confitures, décorations cousues main... De quoi remplir les hottes, pour tous les goûts et tous les budgets !

Cette année, les visiteurs ont été unanimes : nos exposants ont proposé des articles de qualité, confectionnés avec soin et originalité. Bravo à eux !

La fin de visite s'est clôturée par le 1<sup>er</sup> vin chaud de l'année, et ses bonnes odeurs de cannelle et d'anis étoilé ! Merci à notre cuisto Vladan, qui ne donne pas son secret de préparation à tout le monde !

En attendant notre prochaine édition, tout le comité Azur 2000 vous souhaite d'excellentes fêtes et une année 2017 remplie de bonnes résolutions !



## ► Clins d'œil



### Marché des couturières

Belle affluence à la salle multifonction pour la première édition du Marché des couturières d'Azur 2000.

Les visiteurs ont pu trouver leur bonheur parmi les fils, rubans et autres boutons disponibles...



### Marche populaire

Le succès de la Marche Populaire est aussi lié à la qualité de la restauration !

Merci à tous(tes) nos cuistos qui préparent les tartes flambées !



## ► Pfaff Music Band

Même pendant l'été, nos musiciens restent sur le pont.

Le premier week-end du mois d'août, une délégation de musiciens et de membres du comité est allée jusqu'en Vendée pour assister au mariage de Thiébaud Meistermann et de Graciela. C'est sous un beau soleil que nos musiciens ont fait l'aubade aux jeunes mariés à la sortie de la mairie mais également pendant l'apéritif, sans oublier de mettre le jeune marié à contribution.



Pour nous autres Alsaciens, les apéros vendéens sont très "fatiguants". Le vin d'honneur a commencé vers midi et ce n'est qu'après 16h que nous sommes passés à table. Le coup de grâce a été porté après 1h du matin avec une grande table bien garnie de spécialités régionales et d'ailleurs (calva, cognac, rhum arrangé, téquila, vodka, et ainsi de suite). Pour ceux qui en avaient profité pour passer les vacances dans la région, le programme du lendemain était très simple : grasse matinée et farniente. Pour les autres, moins chanceux, il s'agissait de reprendre la route.

Nous garderons tous un excellent souvenir de cette virée en Vendée. Merci à Sylvie, Denis et aux jeunes mariés pour l'invitation. Petite précision, le Chef Sébastien Humbrecht n'a pas pu nous accompagner en Vendée mais nous ne pouvons pas lui en vouloir car il avait une excellente raison : il est devenu papa d'un beau petit Adrien. Tous nos vœux à la petite famille !!!

Dès début septembre le Chef a sonné le rassemblement des troupes pour reprendre les répétitions afin de préparer, d'une part le concert Blossmusik du 15 octobre, et d'autre part le concert de Noël du 18 décembre.

Comme l'an passé le concert Blossmusik a ravi les amateurs de musiques folkloriques allemandes. L'assiette des vendanges, accompagnée de vin nouveau, a été très appréciée.



Cette année le concert de Noël était un peu spécial, tant par les morceaux choisis que par les invités.

La première partie a été animée par nos musiciens qui, avec des morceaux tels que **When a child is born** (quand un enfant est né) - **La Belle et la Bête** - **Le roi Lion** - **We are the World** (nous sommes le monde) chansons de Lionel Ritchie et Michael Jackson - ou encore le magnifique **Boléro** de Ravel, ont enchanté le public qui s'est levé pour les applaudir.



En bis, le Pfaff Music Band a offert à l'assemblée un **Douce Nuit** de circonstance.

Après l'entracte, le Maestro Graziano Polidori, célèbre basse italien, accompagné de son pianiste Stefano Gatti, d'une soprano et d'une soprano alto, a interprété divers morceaux, dont un **Ave Maria** décliné en 4 différentes versions. Le public leur a fait une ovation.



Pour ne pas changer les habitudes, cette année encore, les musiciens ont animés la fête des St-Innocents au Schauenberg le 28 décembre. Le vin chaud offert par les sœurs a toujours autant de succès.

Pour assurer notre avenir, nous aimerions relancer notre ensemble Junior. Pour cela nous, lançons un appel à tous les jeunes désireux de jouer de la musique.

D'autre part, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux musiciens pour renforcer les rangs de l'harmonie. Quel que soit votre instrument ou votre âge, n'hésitez pas à venir assister aux répétitions du vendredi soir.

Je me permets de relayer l'appel (au secours) d'un musicien qui se sent bien seul dans son pupitre : « recherche joueur de trombone désespérément !!! ».

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre concert de Printemps le samedi 20 mai.

Merci à tous de votre fidélité !

Le Pfaff Music Band vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017 !

Isabelle HANNAUER



## ► Club de l'Amitié St-Martin

Le brouillard et le froid nous plongent au cœur de l'hiver.

Nos rencontres du 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois sont rythmées par des Anniversaires à fêter, des Jubilés de Noces d'Or, ou tout simplement le plaisir de se retrouver.

Malgré des vendanges retardées, en Octobre nous faisons honneur au « Nectar Divin » accompagné du traditionnel « Spack un Nussa ».



Début novembre, nous subissons les premières gelées matinales, mais un soleil radieux nous incite à faire une marche revigorante dans le vignoble.

En ce début décembre, quelques dames pâtissières se rendent à La Ruchette et à l'Ecole pour confectionner des Manalas avec les enfants.



Ce même mois nous permet d'aller admirer le programme du « Paradis des Sources » au Parc Expo de Colmar où, après un excellent repas, nous assistons au spectacle.

La souplesse et le dynamisme de ces jeunes danseurs nous laissent rêveurs. Nous sommes admiratifs devant l'adresse des acrobates. Les ballets sur patins à roulettes qui ne sont certes plus de notre âge (!!!) nous enchantent et nous rêvons de voyages aux 4 coins du Monde à travers la magie des changements de costumes.

Enfin l'inévitable French Cancan clôture le spectacle !



Tout le Comité vous adresse ses Meilleurs Vœux pour une nouvelle Année que nous espérons riche en rencontres.

Bonne année à tous !

Anne-Elise LEVY  
Christiane LICHTENBERGER



Les membres du Club au spectacle du « Paradis des Sources » au Parc Expo de Colmar



## ► Les Lutins de Pfaff

En partenariat avec l'association Gouttes d'eau, la Ruchette, les enseignantes et Irchad Khan nous avons participé à la réalisation d'une « soirée pakistanaise » courant du mois de mars dernier, un réel succès au vu du nombre de convives inscrits. Menu traditionnel, musique locale et danseuses étaient au rendez-vous, assurément de beaux souvenirs rajoutés au compteur.

Pour la kermesse 2016 « Les Lutins de Pfaff » ont encore essayé d'apporter des nouveautés tout en continuant les activités qui ont fait l'unanimité. Pour la joie des petits et des grands les structures gonflables ont été reconduites ; les balades à dos d'ânes et les grands jeux en bois aussi.



Ont été rajoutés un stand barbe à papa et un stand maquillage. Nous avons aussi tenu à réserver une belle surprise aux enfants en faisant un lâcher de ballons qui a rempli le ciel de mille couleurs. Le menu a, quant à lui, aussi été renouvelé, puisque c'est un barbecue accompagné de salades qui a régalé les papilles de tous. Plus de 200 repas ont été servis !



Lors du Marché de Noël, en décembre, nous avons complété les stands traditionnels (gâteaux, petits gâteaux de Noël, bricolages maison, boissons chaudes, crêpes...) par un producteur de miel, la Chocolaterie Ritter et la bibliothèque.

Le vin chaud, traditionnellement rouge, a été « concurrencé » par du vin blanc. Pour la restauration, le stand tartiflette au munster a bien sûr été pérennisé. Nous avons aussi innové avec une potée d'hiver, mélange de knepfles, choux et lardons et une soupe au potiron.



Les enfants ont, quant à eux, eu la possibilité de se réunir dans la salle de l'école maternelle, où les plus grands ont lu des contes de Noël aux plus petits, et où des activités de petits bricolages sur la thématique de Noël ont été proposées, sous la houlette de Margot.

Nous avons même pu saluer le Père Noël qui a choisi de commencer son dur labeur en passant par l'école de Pfaffenheim ! Merci à lui !



La vente de fromage est devenue une institution. Nous avons donc renouvelé les deux ventes annuelles (mars et décembre). Au cumulé, c'est plus d'une tonne vendue sur 2016. L'ensemble des fromages provient de la crèmerie Juramonts dans le Jura, avec laquelle le partenariat est noué depuis plusieurs années, pour la plus grande joie de nos papilles.

Les Lutins ont également été présents lors de certaines manifestations dans le village tout au long de l'année, en apportant leur aide humaine comme lors de la fête des vins en juillet, la marche populaire en septembre et la fête de la châtaigne en novembre. En contrepartie, une participation financière est reversée à l'association.

Les lutins permettent d'apporter tout au long de l'année scolaire une aide financière à l'école afin de réduire les frais de sorties pour les parents ainsi qu'une aide logistique aux enseignantes en organisant différentes animations. C'est ainsi que pour l'année scolaire 2015/2016 ce sont plus de 8 000 € qui ont été dépensés pour les 125 enfants (bus, spectacles, rencontres sportives...).

Les actions menées fonctionnent grâce à l'implication des parents qui sont de plus en plus nombreux à apporter leur aide et suggestions. Un grand merci à eux. Merci aussi aux différentes associations, commerces et viticulteurs du village qui nous apportent leur soutien lors de nos différentes manifestations.

Pour finir, nous aimerions aussi remercier tout particulièrement Isabelle Muller, ex Présidente de l'association, qui a décidé de passer le flambeau en douceur lors de l'assemblée générale 2016. Par sa motivation, ses idées et sa douceur elle a su nous insuffler l'envie de continuer ce beau chemin tracé depuis quelques années déjà... toujours disponible, elle n'a jamais compté ses heures, alors simplement... MERCI !

Vanessa RITTER

## ► Bibliothèque « Mille Feuilles »

**Vive 2016 !  
Bienvenue 2017...**

En 2007, les locaux conçus par Romain Siry, en prolongement des bâtiments scolaires, un toit en forme de livre ouvert et un espace tout en rondeur ont été mis à disposition du livre dans notre commune.

En 2009 la bibliothèque pour l'école et le périscolaire prenait un nouveau départ. Sept ans que des parents et grands-parents bénévoles font vivre « le livre à la rencontre des enfants » pendant les heures scolaires en responsabilité avec les enseignants, pendant les heures périscolaires avec les animateurs.

Grâce à l'initiative et au soutien de l'association AEMES, aux ressources d'une donation de la Fondation d'Alsace, d'un financement associatif AVAPROTOUR, des subventions municipales annuelles, de manifestations diverses dans notre commune, nous avons pu aménager ce lieu et acquérir un fonds de livres estimé à 6 500 entrées de livres et documents. L'heure est venue d'envisager la suite de la vie du Mille-Feuilles...

Marie-José Muller qui assure la permanence de la gestion et de l'animation de la bibliothèque a prévu son départ pour la fin de l'année scolaire en juin 2017. Une aide provisoire a déjà été mise en place, par la présence d'Elodie Girard, en service civique de 8 mois afin d'assurer un relai d'activité. Mais ce relai est momentané d'une durée de 8 mois. AEMES et notre commune, en liaison avec l'éducation nationale, trouveront la solution qui permettra la pérennité de notre réalisation.

Un appel est lancé aux personnes disponibles pour une présence active et bénévole auprès du livre et des enfants et qui accepteraient de prendre cette responsabilité.



### Une vente exposition « Festival du livre » a eu lieu du 21 au 27 novembre 2016 dans une salle de l'école primaire

400 livres étaient à la disposition des enfants et de leurs parents. Les classes accompagnées de leurs enseignants sont venus consulter les livres.

Des lectures diverses ont été proposées : contes traditionnels, documentaires sur les pirates et les pays du monde entier, romans de première lecture, livre de recettes de cuisine et de travaux pratiques... les fées et les albums des tout petits...

Les parents lors de leur visite ont pu acheter le livre choisi par leur enfant. Une donation en nombre de livres a été faite à la bibliothèque sur les 20% des produits de la vente.



Une nouvelle équipe devra assurer la relève et mettre en œuvre une nouvelle dynamique appropriée aux temps qui viennent et selon les besoins des enfants dans une époque qui change.

De nouveaux outils seront à la disposition des enfants, il demeure toutefois que les apprentissages et le développement de l'imagination passeront nécessairement toujours par l'approche de l'écrit et la culture des textes et de l'image.

Ce lieu de la bibliothèque a été un lieu de vie et de partage entre adultes et enfants, riche de découvertes, de confidences et de complicité.

*« En laissant ma responsabilité je laisse une partie de moi-même au service de la vie de notre village, de collaboration et de partage avec les habitants de notre commune. Avec joie, j'ai réalisé à Pfaffenheim le projet mis en route et réalisé depuis des années dans d'autres lieux qui aura permis à des enfants de grandir et de devenir des acteurs plus ouverts à leur vie d'adulte. »*

**Marie-José MULLER**



## ► Association « Gouttes d'eau »

La fin d'année est toujours et dans tous les domaines une période privilégiée. L'hiver nous oblige à ralentir nos activités. Noël est l'événement qui nous interpelle depuis plus de 2000 ans !

Le 31 décembre nous faisons la rétrospective de l'année écoulée et le 1<sup>er</sup> janvier nous nous projetons dans l'avenir ! Ceci est vrai aussi bien pour l'individu que le groupe. Chacun fait son bilan où l'évènement heureux fait face à l'évènement malheureux.

L'association « Gouttes d'eau » aurait envie de faire beaucoup mieux, mais, année après année, à notre niveau, notre bilan nous encourage à continuer dans la mission que nous nous sommes fixée, à savoir, et dans la mesure des moyens que nos aidants nous donnent, corriger les malheurs dont sont frappés des hommes, des femmes ou des enfants que ce soit près de chez nous ou à travers le monde.

Au cours de ce 2<sup>ème</sup> semestre de 2016, Gouttes d'eau, outre sa participation à la fête des vins, à la marche populaire et à la course de caisses à savon a surtout satisfait à l'objet même de l'association en effectuant, grâce au résultat de la « soirée asperges » du 7 mai dernier, un don de 2 500.-€ au profit de l'association « Tous pour Axel ».

Cette association a été créée pour venir en aide au petit Axel à Sélestat, enfant de 5 ans atteint d'une tumeur au cerveau et dont la maman rencontre de grandes difficultés pour le soigner et pour lui aménager l'espace de vie que nécessite sa maladie.

Ci-dessous le témoignage de reconnaissance d'Axel et de l'association qui le soutient.

ASSOCIATION GOUTTES D'EAU  
Au nom d'Axel et de sa maman, nous  
vous remercions sincèrement pour votre  
aide et aide qui nous apporte du  
courage. Les deux membres de  
l'association s'engagent à être pour les  
membres de l'association.  
Bonne nuit  
LES BESOIN D'Axel.



Pendant ce semestre, nous avons également répondu aux demandes d'aide d'urgence de « Médecins du Monde » par des dons cumulés de 1 500.-€, en faveur des populations du Niger et d'Haïti. Là aussi, malnutrition et désastre humanitaire suite au tremblement de terre constituent autant de situations qui appellent notre solidarité.



Visite du médecin à l'école Sodiwal de Lahore grâce au financement de Goutte d'eau.

L'année 2017 verra Gouttes d'eau organiser sa traditionnelle « soirée asperges ». Elle est fixée au 29 avril et nous vous invitons à noter cette date dans vos agendas, en vous rappelant que le bénéfice de cette manifestation sera, comme pour les précédentes, utilisé pour venir en aide à un enfant de la région proche, handicapé ou atteint de maladie et dont la famille éprouve des difficultés à assumer cette situation.

Ainsi, l'implication de Gouttes d'eau dans les manifestations qui se déroulent à Pfaffenheim ne se dément pas et cela sert son objet premier qui est d'aider des personnes ou des groupes dans le besoin. Certes, notre monde ne manque pas de personnes ou de groupes dans cette situation et c'est pourquoi notre aide est forcément sélective.

Mais c'est aussi la raison pour laquelle nous ne nous interdisons aucun projet, ni aucune destination, pour notre aide, même si nous n'ignorons pas que nos moyens restent limités.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2017 !

Le Comité de Gouttes d'eau



## ► Amicale des Anciens Mineurs

Les membres de notre Amicale se sont retrouvés à Osenbuhr le 16 juin pour notre traditionnelle journée récréative. Pas moins de 16 participants ont profité de cette belle journée pour échanger autour d'un repas très convivial.

Comme chaque année, l'Amicale a tenu son assemblée générale et fêté Sainte-Barbe, sa patronne, le dimanche 4 décembre au « Petit Pfaffenheim » en présence de la municipalité. Nous avons profité de l'occasion pour honorer M. Fernand Rothenburger qui a fêté, le 23 septembre, ses 85 ans.

C'est également avec une grande émotion que l'amicale a rendu hommage à son président d'honneur, M. Fernand Bendélé, décédé le 7 décembre 2015 à l'âge de 84 ans.

Gérard RUOLT



M. Fernand Rothenburger honoré pour ses 85 ans

## ► Club Canin de Pfaffenheim

A la fin de l'année 2015, les statuts et règlements intérieurs ont été modifiés pour une uniformisation à tous les clubs de la Centrale Canine. La dénomination de notre association devient : **Club Canin de Pfaffenheim**.

Ce nouveau nom de club est plus conforme à nos activités puisqu'il est ouvert à toute race ou type de chiens.

Au cours de l'année 2016, nos activités ont été nombreuses et diverses. Tous les samedis à partir de 13h30, l'Ecole du chiot et les cours d'éducation sont une aide précieuse aux maîtres pour l'éducation de leurs chiens.

Lors de nos concours RCI et de pistage FCI de mars et novembre une douzaine de membres du club issus de l'éducation ont passé avec succès le certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation. Ces excellents résultats démontrent le savoir-faire de nos éducateurs canin.



La formation a été très présente : pas moins de trois weekends pour former des éducateurs, des entraîneurs et des moniteurs de clubs venus de toute la France. Certains sont venus de Franche-Comté, de Bourgogne, de Rhône-Alpes et même de Bretagne.

Avec la Canine du Haut-Rhin, une séance de confirmation toutes races a réuni 245 chiens le 26 octobre, Nous présentons nos excuses pour la gêne occasionnée aux personnes s'étant rendues à la déchetterie ce jour-là.

Notre équipe de Bergers allemands de beauté participe à de nombreuses expositions et fait souvent la une des magazines spécialisés.

Deux membres de notre équipe IPO étaient sélectionnés pour le championnat de France qui avait lieu en Bretagne : Eric Lapointe avec Fix et Ilidio Camacho avec Gary.

Cette année bien chargée nous a laissé le temps pour quelques journées conviviales, grillades, soirée vin nouveau et fête de Noël.

Pour 2017, nous prévoyons nos deux concours IPO/FCI en mars et novembre, une exposition pour les chiens de Bergers Allemands les 24 et 25 juin et nos journées conviviales habituelles.

Merci à toute l'équipe de bénévoles dévoués à leur club !

Daniel FILZ

## ► Association Culture et Fêtes

### Retour sur l'édition 2016 de la Fête des vins

Le samedi soir, comme les années précédentes, la fête s'est très bien déroulée, et nous nous en félicitons. Nous avons accueilli un public plus nombreux qu'en 2015 qui est manifestement venu pour passer un bon moment dans la convivialité. L'ambiance, quant à elle, a été très festive sans débordements.

La formule est maintenant bien rodée. Comme partout dans le pays, nous sommes tenus, et nous le serons encore d'avantage à l'avenir, de prendre des mesures visant à assurer la bonne sécurité de la manifestation. Cela a toujours été fait et continuera à l'être dans le futur. Espérons que ces contraintes croissantes ne sonneront pas la fin de nos fêtes.

En revanche, le dimanche nous avons inauguré une nouvelle formule : un périmètre plus resserré et un programme différent. La promenade guidée par les vignerons à travers le vignoble a rencontré un franc succès auprès des participants malgré l'intense chaleur qui régnait.

La qualité des animations et les dégustations aux stands tenus par les associations sur le parcours d'1h30 ont été unanimement appréciées par les visiteurs. Sur la place de la mairie l'animateur « local » Pascal Winkelmuller et sa troupe ont apporté une nouvelle touche dynamique en proposant des animations et des petits spectacles musicaux. Le public présent a apprécié, dommage qu'il ait été un peu clairsemé. Pour 2017 nous continuerons dans le même esprit tout en apportant quelques ajustements pour améliorer l'ensemble.

Les associations qui ont joué le jeu de la participation ont, comme d'habitude, été remerciées au prorata de leur engagement. Les résultats ont été bon et nous avons pu distribuer plus de 33 000 € cette année, ce qui constitue un nouveau record. Merci encore à tous ceux qui, d'une façon ou une autre, contribuent à ce succès et bravo à mes collègues de l'ACFP qui sont les chevilles ouvrières indispensables qui permettent à notre manifestation de perdurer.

Rendez-vous est donné à tous ceux qui le souhaitent les 8 et 9 juillet 2017 pour la 32<sup>e</sup> édition de la Fête des vins. Bonne et heureuse année à tous et continuons de faire vivre nos manifestations à travers notre belle région.

Jean-Luc FLESCHE

## ► L'Union Nationale des Combattants (UNC)

L'UNC est une association qui regroupe toute personne portant ou ayant porté un uniforme quel qu'en soit le grade ou l'administration. L'UNC défend vos droits : pensions militaires d'invalidité, carte du combattant, titre de reconnaissance de la nation, retraite mutualiste du combattant...



### Après l'armée... une autre vie.

Rejoignez l'UNC, la plus importante association patriotique de France, pour défendre vos droits et retrouver l'esprit de camaraderie.

En France, au sein de l'UNC, 400 membres nous quittent tous les ans. Dans le but de rééquilibrer ses membres, l'UNC de Pfaffenheim recrute des veuves de combattants, des Soldats de France, des Opex-Opint, des gendarmes, des sapeurs-pompiers et des sympathisants.

L'action sociale de l'UNC est conduite par les départements qui transmettent leurs demandes à la commission nationale. Les aides qui sont accessibles à tout adhérent de plus d'un an peuvent être de deux types :



Les demandes de secours pour les personnes en difficulté financière ponctuelle. Les aides sont actuellement plafonnées à 1000 euros.

Les demandes d'aides sociales qui peuvent concerner des frais d'obsèques, une aide différentielle (maintien à domicile, complément financier pour travaux...), une aide à la naissance, à la scolarité (rentrée des classes)...

### Pour tout renseignement contacter :

UNC du Haut-Rhin Colmar : tél. 03 89 23 66 80

Sous-groupe de Guebwiller :

Président Gilles Moinaux - tél. 03 89 74 90 17

Section de Pfaffenheim :

Président Jean-Paul Most - tél. 03 89 49 70 92

Jean-Paul MOST

## ► Sapeurs-Pompiers



### Sapeur-Pompier un métier à part entière

#### Rétrospective 2016

Nous venons de terminer une année 2016 qui aura été riche en événements pour vos sapeurs-pompiers locaux, certes discrets, mais rassurez-vous, bien dans leurs bottes !

Il est vrai que les coups de sirènes sont de moins en moins fréquents, cependant nos bips sont restés bien actifs. À notre grande satisfaction, le nombre de leurs déclenchements est resté modéré, faute de quoi nous aurions des inquiétudes quant à la santé générale de nos concitoyens...

Récapitulatif des interventions effectuées en 2016 :



- 7 accidents de circulation ;
- 7 feux d'importance variable ;
- 8 nids de guêpes ;
- 16 secours à personnes ;
- 1 odeur de gaz suspecte.

À celles-ci se rajoutent bien sûr les services rendus à la municipalité et aux associations locales.

Au niveau des effectifs, il apparait que le CPI de Pfaffenheim se rajeunit. Depuis maintenant quelques années nous pouvons compter sur la réussite de nos jeunes sapeurs-pompiers aux examens du brevet, ce qui leur permet au final de devenir opérationnels.

Cette année, pas moins de cinq jeunes du village intégreront les rangs des actifs, à savoir Guillaume et Nicolas Barthélémy, Paul Elbling, Hugo Waller et Romaric Weingaertner. Nous leur souhaitons plein succès lors de leur prochaines interventions, aux côtés des anciens qui les encadreront pour leurs premiers pas parmi les actifs.

Je profite néanmoins de l'occasion pour lancer un appel (car mieux vaut prévenir que guérir) à toute personne qui est ou qui a été sapeur-pompier, qui vient d'intégrer le village ou que la perspective de devenir sapeur-pompier au sein du CPI de Pfaffenheim intéresse : vous êtes le(la) bienvenu(e). N'hésitez pas à me joindre au 06 08 04 61 45 !

#### Et du côté de l'Amicale ?

Cette année encore, la Nuit des Soldats du Feu a été un succès. Que ce soient nos amis touristes ou vous, habitants de Pfaffenheim, vous étiez nombreux à ce rendez-vous annuel. Merci ! Forts de ce succès, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nous rééditerons cette soirée le **mercredi 26 juillet 2017**.

#### Sérénade à nos Vétérans

Il y a peu de temps, les membres de l'Amicale ont eu fort à faire, rassurez-vous pas en interventions, mais en convivialité ! Et coup sur coup, nous sommes allés souhaiter un très bon anniversaire à deux de nos vétérans. Tout d'abord le plus jeune, **Éloi Hannauer**, qui a soufflé ses 70 bougies le 27 décembre, puis avec un peu plus de bougies à souffler, **Paul Stritt** qui a fêté ses 80 ans le 29 décembre. J'en profite pour mentionner que cette année deux de nos vétérans fêtent leurs 75 ans, à savoir **Raymond Dischgand** et **Gérard Dobischok**. Nous les rencontrerons en ce début d'année 2017.

#### Nos Jeunes Sapeurs-Pompiers

La promo 2017 sera d'un effectif plus réduit, ce qui est normal étant donné que cinq d'entre eux ont intégré le rang des actifs. Néanmoins, ils sont encore assez nombreux d'autant qu'une jeune fille, Sarah Waller (la sœur de Hugo) a rejoint leurs rangs dernièrement. Comme quoi, sapeur-pompier c'est une vraie histoire de famille ! Cette promo 2017 comptera donc trois garçons et quatre filles.

Dans peu de temps, les épreuves sportives seront de nouveau au programme (cross et parcours sportifs). Comme chaque année, nous pouvons espérer des résultats plus qu'honorables.

Je relance donc mon appel aux jeunes du village, comme je l'ai fait plus haut pour les plus anciens, pour intégrer nos JSP. Pour le moment, Pfaffenheim peut s'enorgueillir d'avoir un service de proximité qui a déjà fait ses preuves. Mais assurons nos lendemains !

Si vous avez entre 11 et 18 ans et que rendre service et secourir votre prochain vous intéresse, alors il ne vous reste plus qu'un pas à franchir pour rejoindre les rangs de nos jeunes sapeurs-pompiers du village.

Pour vous y aider, un numéro de téléphone est à votre disposition : le 06 08 04 61 45.

En ce début d'année, je tenais au nom de l'amicale, des sapeurs-pompiers actifs, des vétérans et des jeunes sapeurs-pompiers, à vous présenter nos meilleurs vœux de joie, bonheur et santé pour l'année 2017.

Je tenais également à vous remercier du très bon accueil que vous nous avez réservé lors de la présentation de nos calendriers.

**Bertrand HANAUER**



## ► Association Sportive de Pfaffenheim

### 🏆 Un début de saison encourageant et une sacrée ambiance chez les séniors

À l'AS Pfaffenheim, la routine a suivi son cours comme à chaque intersaison avec des départs et des arrivées de joueurs. Cependant si l'équipe 1 a enrôlé quelques joueurs, c'est bien les équipes réserves qui ont connu le plus de changements avec notamment l'apport à nouveau de jeunes du village, pouvant désormais jouer en séniors.



L'équipe 1

Au niveau entraîneurs pas de changement en équipe 1 avec toujours notre duo aux commandes avec l'ambition de tutoyer les sommets. Aucun départ majeur et l'addition de quelques joueurs offensifs, et la mayonnaise n'a pas tardé à prendre mi-août malgré une élimination logique en coupe de France dès le second tour face à l'AS Raedersheim, actuel second de PE. En effet, après quelques journées de championnat, le buteur local Thomas Meisterman trouve régulièrement la mire match après match, souvent à la suite de mouvements collectifs.



Il faut le noter : le maître mot de l'équipe est le jeu depuis le début de saison et nous ne pouvons dire qu'aujourd'hui ça paie ! Après la mi-championnat, l'ASP se retrouve 3<sup>ème</sup> de son groupe de Division 1 avec comme fait d'armes d'avoir infligé sa seule défaite au leader le FC Roderen. On notera également le statut de meilleure attaque du groupe. En tous cas, si vous passez au stade des Vignerons vous risquez de voir du spectacle.

Du côté des équipes réserves, nouveau départ cette saison pour l'équipe 2, avec la prise de fonction de coach de Christian Claden accompagné de Jérémy Walter et Jean-François Rieflé. L'équipe repart d'une copie vierge fin août sous l'impulsion du capitaine Florian Kammerer avec l'arrivée de renforts et l'investissement des jeunes et moins jeunes du club. En effet, les nombreuses heures de travail à l'entraînement les mardis et vendredis ont rapidement porté leurs fruits. Début de saison sans faute avec une belle série de 4 victoires et 1 nul après 5 matchs, la 2 prend la 1<sup>ère</sup> place de son groupe et crée la surprise !



L'équipe 2

Par la suite, les premières blessures et rotations d'effectifs habituelles pour une équipe réserve vont freiner un peu cet élan. Cependant à la trêve, les jeunes vigneron se classent tout de même 3<sup>ème</sup> avec 17 points en 10 matchs. N'oublions pas de dire un grand merci également à Jeff Rieflé pour son activité et ses « vérifications » permanentes qui ont permis le gain de points.

Une autre nouveauté pour l'équipe 2 cette année, c'est le Challenge Decathlon : une coupe réservée à toutes les équipes de Promotion B. Là aussi, l'équipe a brillé lors du premier tour. Suite à un match très serré achevé sur un score de 1 à 1, « la 2 » s'impose 6 tirs aux buts à 5 sur le terrain du FC Feldkirch grâce au jeune Mathieu Meisterman qui transforme le tir au but décisif. Exempts au 2<sup>ème</sup> tour, les voici en 8<sup>ème</sup> de finale contre le FC Burnhaupt-le-Haut 3.

Rendez-vous le 26 février 2017 pour ce match et, on l'espère, une qualification pour les quarts de finale...

Enfin, parlons de la 3 avec notre inusable et passionné Yves Meistermann. Dans cette équipe-là aussi du sang neuf est arrivé et il a permis aux diables rouges de finir cette première partie de saison à la 7<sup>ème</sup> place de leur groupe en division 2 B. De bon augure pour la suite de la saison avec le retour de quelques blessés et absents de fin d'année.



L'Equipe 3

Merci aussi à nos dirigeants de l'ombre : Bernard, Jean Paul, Éric et à tous ceux dont je n'ai pas parlé et notamment nos compagnes qui se reconnaîtront en me lisant. Merci à elles aussi car elles sont toujours présentes pendant les manifestations et indispensables à notre fonctionnement.

### 🌟 Une entente naissante et prometteuse

Chez les jeunes, notre entente a fait ses premiers pas sur les terrains des 5 clubs la composant désormais et a entraîné le retour de quelques jeunes partis ces dernières années. De bon augure pour la suite. Nous avons engagé cette saison 12 équipes à savoir 2 équipes d'U18, 2 équipes d'U15, 3 équipes d'U13 et 5 équipes d'U11. Ce qui est intéressant aujourd'hui avec cette mise en commun des différents talents de nos clubs, c'est qu'elle va permettre à tous nos jeunes de jouer régulièrement et progresser avec la présence de la plupart de nos équipes 1 au niveau Promotion.

À Pfaffenheim, ce ne sont pas moins d'une trentaine de jeunes U13 qui foulent les pelouses du stade des Vignerons toutes les semaines. Et depuis septembre, notre chocolatier Jeff Rieflé s'occupe d'une 5<sup>ème</sup> équipe d'U11 inscrite pour permettre à tous nos U11 de jouer chaque weekend. Etant donné cette émulation, notre comité a décidé d'équiper notre terrain d'honneur d'une 2<sup>ème</sup> paire de buts pour permettre à plus d'équipes de jouer si besoin.

Cette saison, l'objectif de notre entente est de bien figurer en championnat, mais nous savons que ces changements vont s'inscrire sur la durée et il faut laisser le temps à la pâte de monter.

En tous cas je tiens à dire un grand bravo à nos jeunes joueurs, nos éducateurs et dirigeants bénévoles pour le travail en commun accompli depuis ce début de saison et tous nos vœux de réussite sportive et personnelle en 2017.

### 🌟 Des vendredis qui finissent à l'aube...

Je ne vais pas écrire cette partie d'article pour vanter les mérites de nos jeunes mais lisez cependant...

Aujourd'hui à l'AS Pfaffenheim, je peux vous dire que l'ambiance qui règne fait plaisir à voir, qu'on ait 17, 25, 30, 40 ou 60 ans et plus. En effet, nombreux sont les vendredis soirs où nos joueurs se retrouvent après l'entraînement pour partager un repas en commun qui va déboucher sur une soirée FIFA 17, avec tarot ou belote en parallèle. Et ce ne sont pas 5 ou 10 jeunes ou moins jeunes qui passent un merveilleux moment, mais bien une ossature de joueurs des 3 équipes.

En ces temps compliqués et un peu moroses, il fait bon savoir à quel point le vivre ensemble redevient une base des jeunes de notre village. Et pour vous en dire encore plus, sachez qu'aujourd'hui il existe un kop à l'AS Pfaffenheim. Il s'agit souvent de joueurs de l'équipe 1 (comme ici Hugo et Thomas) qui viennent encourager les copains qui jouent le matin...



Enfin pour finir, cet engouement nous permet de trouver une nouvelle énergie dans notre club et cela s'est traduit par l'implication de nombreux joueurs dans la vie extra sportive du club. Merci à vous tous !

Encore une fois, mille mercis à tous ceux qui œuvrent de près ou de loin au bon fonctionnement de l'ASP. Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2017 en espérant vous voir très bientôt à l'AS Pfaffenheim.

**Raphaël MARCHAL**

*Pour les jeunes, (garçons ou filles) et ou les moins jeunes qui souhaitent venir taper dans le ballon, n'hésitez pas, prenez contact avec :*

*Raphaël Marchal tél. 06 40 14 84 93  
ou raphael.marchal@free.fr  
J-François Rieflé tél. 06 83 49 40 17  
chocolaterie.ritter@wanadoo.fr.*



## ► Amicale des Donneurs de Sang



Toute l'équipe de l'Amicale des Donneurs de Sang vous remercie pour votre engagement, votre générosité et votre solidarité tout au long de l'année.

Nous serons heureux de vous accueillir lors de nos prochaines collectes et toujours dans un esprit de convivialité :

- Le lundi 30 Janvier
- Le mardi 23 Mai
- Le mardi 12 Septembre
- Le lundi 27 Novembre

Très bonne année 2017 et tous nos meilleurs vœux !



Annick ELBLING

## ► CCA - Athlétisme

### Les Championnats d'Alsace de Cross-Country à Pfaffenheim le 22 janvier

Le 22 janvier prochain notre village vivra (de nouveau) au rythme des athlètes participant aux Régionaux de cross-country !

Tout le monde se souvient du spectacle magnifique qu'ils nous ont offert il y a deux ans sur ce même parcours, dit « des étangs », mais qui vaut aussi par son passage au sommet du Bill. Cette journée de 2015 n'avait laissé personne insensible, de sorte que la Ligue a une nouvelle fois confié son organisation au CCA Rouffach.

Les athlètes viendront en nombre : ils seront plus de 700 à s'aligner aux différentes courses !

Elle sera spectaculaire cette journée car pour les spectateurs il sera aisé de suivre les coureurs sur plus de 80% du parcours. Un tracé où se mêleront longues lignes droites herbeuses, rudes montées caillouteuses, descentes rapides et surtout de nombreux virages nécessitant de continuelles relances.

2015 avait livré de superbes vainqueurs dont le trio de tête chez les juniors qui se retrouvèrent 9 mois plus tard en équipe de France pour décrocher un splendide titre de Champions d'Europe ! Des trois coureurs, deux seront au départ chez les seniors : Maxime Hueber-Moosburger, vice-champion de France espoir l'an passé, et Baptiste Mischler. Ils se frotteront à leurs aînés dont Grégory Basilico qui l'avait emporté.

La bagarre fera rage aussi chez les féminines avec un duel annoncé entre Elodie Méné (ANA) et Vanessa Ouar (CAC10) chez les seniors féminines. Course où le public local n'aura d'yeux que pour Carole Millet-Dobischok, la grande spécialiste de trail !

Mais seront aussi à suivre, notamment chez les jeunes, nos Pfaffenheimois Mélina et Morgane Stankovic, Nathan Biurrarena et Emma Brun.

Sur place on trouvera également une buvette avec l'incontournable vin chaud de Joël Schmitt et de la petite restauration !

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Romain SIRY

#### PROGRAMME HORAIRE:

09h00	OUVERTURE DES VESTIAIRES ET DU SECRETARIAT DERNIERES INSCRIPTIONS	
10h30	MASTERS MASCULINS	8.825 m
11h15	BENJAMINES	2.270 m
11h30	BENJAMINS	2.270 m
11h45	MINIMES FILLES	2.655 m
12h00	MINIMES GARCONS	3.625 m
12h20	CADETTES	3.625 m
12h40	CROSS COURT FEMININES (EF+SF+VF)	3.625 m
13h00	CROSS COURT HOMMES (EM+SM+VM)	3.625 m
13h25	CADETS	4.430 m
13h50	JUNIORS FEMININES	4.430 m
14h15	JUNIORS MASCULINS	6.590 m
14h40	ESPOIRS - SENIORS - MASTERS FEMMES	6.590 m
15h10	SENIORS - ESPOIRS MASCULINS	8.825 m